



Phs. Haytam

La séance d'ouverture du VIII^{ème} Congrès national de l'OSFI s'est déroulée dans un climat aussi serein que convivial

Driss Lachgar

Nous devons nous orienter vers l'avenir par un dialogue démocratique sérieux en vue de rendre justice aux femmes marocaines et parvenir ainsi à la pleine égalité des droits et des chances entre les hommes et les femmes

Lire pages 2-3-4-5



Hanane Rihab consacrée à la tête de l'OSFI

Hanane Rihab succède à Khadouj Slassi à la tête de l'OSFI à l'issue de l'opération de vote qui a eu lieu vendredi lors du VIII^{ème} Congrès national de l'Organisation socialiste des femmes ittibadies.



La séance d'ouverture du VIII^{ème} Congrès national de l'OSFI s'est déroulée dans un climat aussi serein que convivial

Driss Lachguar : Nous devons nous orienter vers l'avenir par un dialogue démocratique sérieux en vue de rendre justice aux femmes marocaines et parvenir ainsi à la pleine égalité des droits et des chances entre les hommes et les femmes

Actualité



Dans un chapiteau orné de couleur rose (symbole de l'USFP) et pratiquement archicomble, le VIII^{ème} Congrès de l'Organisation socialiste des femmes itihadies (OSFI) s'est ouvert sous la présidence du Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, et en présence notamment du président du Conseil national du parti, Habib El Malki, des membres du Bureau politique, de représentants de partis amis (Colombie, Espagne, RDC, Angola, Brésil, Tunisie, Libye...), ainsi que de représentants d'organisations marocaines (OMDH, les secteurs féminins des partis de l'Istiqlal et du PPS...).

«Ce Congrès n'est pas un moment organisationnel uniquement, mais plutôt un moment éminemment politique, surtout après les orientations Royales concernant les droits des femmes», a tenu à préciser Driss Lachguar lors de son discours prononcé en l'occasion et ponctué par plusieurs salves d'applaudissements.

Selon le dirigeant itihadhi, ce qui donne au Congrès de l'OSFI une valeur symbolique forte, c'est qu'il se tient à quelques jours de la célébration de la Journée nationale de la femme.

Le Premier secrétaire a mis l'accent sur une vérité que personne ne peut nier, à savoir que les femmes marocaines ont combattu pour l'indépendance du pays et l'édification d'un Etat de droit et d'une démocratie réelle.

«Je tiens à saluer toutes les femmes qui ont lutté pour l'indépendance de ce pays, défendu la liberté, combattu l'injustice et réclamé la démocratie», a-t-il mis en avant. Et de préciser : «Nous sommes reconnaissants envers les femmes pionnières des années 90 qui ont lutté pour l'égalité, l'équité, la participation aux postes de décision».

Il a également souligné que les femmes ont beaucoup lutté et se sont battues dans le passé pour une réforme du Code du statut personnel, tout en rappelant le processus douloureux de cette réforme et qui a

abouti au début du troisième millénaire à l'adoption du Code de la famille.

«Ce pour quoi nous avons lutté a été instrumentalisé par des opposants pour diffuser des infox et proférer des accusations allant jusqu'à l'apostasie, mais, grâce à l'intelligence du peuple marocain, cette manœuvre est tombée à l'eau et c'est la lecture éclairée de la religion qui s'est imposée», a assuré le dirigeant de l'USFP, tout en affirmant qu'il est grand temps de procéder à une révision en profondeur des dispositions du Code de la famille afin qu'il soit en phase avec les mutations profondes qu'a connues la société marocaine, ainsi que la structure de la famille.

«Les affaires traitées par les tribunaux ont révélé un certain nombre de lacunes dans cette loi», a-t-il mis en exergue avant d'enchaîner : «Notre lutte a toujours été civile et politique pour les droits des femmes, et elle a réalisé des acquis importants, mais cela reste en deçà de nos aspirations».

«Le dernier discours Royal a ap-

pelé à l'ouverture d'un dialogue sérieux entre toutes les forces marocaines, ce qui exige que ce dossier soit traité avec beaucoup de maturité et de sagesse», a fait savoir le Premier secrétaire de l'USFP qui se référerait au discours de S.M le Roi Mohammed VI, à l'occasion de la Fête du Trône (discours du 30 juillet 2022), dans lequel le Souverain avait appelé à l'opérationnalisation des institutions constitutionnelles concernées par les droits de la famille et de la femme et recommandé la mise à jour des dispositions et des législations nationales dédiées à la promotion de ces droits.

«Nous devons nous orienter vers l'avenir via un dialogue démocratique sérieux en vue de rendre justice aux femmes marocaines et parvenir ainsi à la pleine égalité des droits et des chances entre les hommes et les femmes», a-t-il soutenu, tout en appelant l'OSFI à défendre les droits économiques et sociaux des femmes.

Il a souligné que les femmes ont souffert davantage des effets négatifs de la crise sanitaire du Covid-19 aussi



bien sur le plan économique que sur le plan social, en particulier celles vivant en milieu rural.

«J'invite les congressistes à réfléchir sur les conditions des travailleuses dans le domaine agricole et des travailleuses domestiques ainsi que sur les groupes vulnérables, les veuves et les femmes divorcées», a affirmé le dirigeant itihadi.

Il y a lieu de rappeler que Driss Lachgar avait déjà assuré, dans «la plateforme d'orientation pour l'encadrement du dialogue itihadi concernant la conjoncture actuelle» (élaborée en 2020 en pleine crise sanitaire du Covid-19), que la protection des femmes et l'amélioration de leurs conditions sont au cœur du projet de développement de l'USFP. « Il n'y a pas d'autre solution que de vivre notre temps et d'avancer

vers l'avenir avec la pleine contribution des femmes, qui devraient figurer à la tête des priorités du nouveau modèle de développement, car elles sont - comme le prouvent les expériences des pays démocratiques développés - un acteur clé de la construction démocratique, du développement et du progrès de la société », lit-on dans ce document.

Dans son discours d'ouverture du 8ème Congrès de l'OSFI tenu au Complexe Moulay Rachid de la jeunesse de l'enfance de Bouznika, Driss Lachgar a tiré la sonnette d'alarme sur le calvaire des femmes sahraouiennes séquestrées dans les camps de la misère à Tindouf en Algérie. En ce sens, Driss Lachgar a affirmé que les femmes itihadiennes doivent exprimer



Notre lutte a toujours été civile et politique pour les droits des femmes, et elle a réalisé des acquis importants, mais qui restent en deçà de nos aspirations

leur total soutien «à leurs sœurs sahraouiennes détenues à Tindouf» qui vivent sous le joug de l'oppression et sous le poids de la misère.

Le dirigeant socialiste a souligné «la nécessité de la solidarité et de la lutte pour libérer ces femmes détenues à Tindouf et défendre leur droit à une vie digne».

Cette position claire de l'USFP s'inscrit, d'après Driss Lachgar, dans le droit-fil des valeurs universelles auxquelles s'attache le parti de la Rose et sa lutte en tant que parti de gauche et progressiste, pour défendre les femmes du monde entier qui sont touchées par l'oppression et l'injustice, notamment les femmes palestiniennes et iraniennes. «Ce sont ces femmes qui ont le plus besoin de soutien et de solidarité. Et vous voyez récemment ce qui est arrivé aux femmes iraniennes. Je vous invite à exprimer votre totale solidarité avec les femmes en Iran et leur lutte pour la liberté, la dignité et l'égalité. De cette tribune, nous déclarons notre solidarité avec tous les mouvements des femmes dans le monde qui aspirent à la liberté », a-t-il soutenu.

Pour sa part, Khadouj Slassi, secrétaire nationale de l'OSFI, a souligné dans son allocution que les congrès des femmes itihadiennes «ne sont pas seulement des moments organisationnels, mais aussi des moments de réflexion, de critique, de questionnement, de renouvellement de visions et d'orientations vers l'avenir». Et d'ajouter : «Aujourd'hui, nous re-

nouvelons l'engagement et annonçons notre attachement à nos principes modernistes et démocratiques pour défendre les droits de la femme marocaine».

A rappeler que le VIIIème Congrès de l'OSFI est placé sous le slogan «Emancipation, Egalité et Justice». «Le choix de ce slogan n'est pas fortuit, ni au niveau de ses concepts, ni celui de leur agencement», a tenu à préciser Khadouj Slassi.

Selon elle, ce slogan condense l'imbrication entre le politique et les droits humains, d'une part, et entre l'économique et le culturel, d'autre part, ce qui prouve «notre vision féministe intégrée» et «d'approche composite et multidimensionnelle que nous avons toujours adoptée dans le traitement des questions des femmes et dans la proposition des solutions ». Et de préciser : «Notre combat aujourd'hui est un combat juridique, politique, économique et culturel; un combat de la société tout entière ».

Plusieurs représentantes de partis progressistes étrangers (Brésil, Colombie, RDC, Angola, Tunisie, Espagne), qui se sont succédé à la tribune, ont salué la tenue du VIIIème Congrès de l'OSFI et souligné l'importance de la poursuite de la lutte pour que les femmes jouissent pleinement de leurs droits humains.

Il y a lieu de rappeler que la séance inaugurale des travaux du Congrès de l'OSFI a été modérée par Hanane Rihab, membre du Bureau politique de l'USFP.

Mourad Tabet



La situation des femmes du monde après le Coronavirus au centre d'un colloque international organisé par l'OSFI

Fatiha Saddas : Le projet que défend l'USFP consiste en l'édification d'une société démocratique, équilibrée et inclusive



Ph. Zoulikha

Un colloque international, riche en échanges, avec pour thème « La situation des femmes du monde après le Coronavirus » à l'actif de l'Organisation socialiste des femmes ittihadiées (OSFI) en marge de son VIII^{ème} Congrès a été organisé à Bouznika les 7, 8 et 9 octobre, avec la participation de représentantes de partis socialistes et progressistes venues d'Espagne, de la République démocratique du Congo, d'Angola, de Tunisie et de pays d'Amérique latine.

D'emblée, Fatiha Saddas a rappelé le contexte général dans lequel se tient cette conférence internationale marquée notamment par les mutations internationales et régionales profondes et par la montée en puissance des mouvements conservateurs et populistes dont l'idéologie est hostile aux droits des femmes.

Pour elle, le Maroc a vécu

cette expérience durant la dernière décennie quand un courant réactionnaire et conservateur a exercé sa mainmise sur la gestion de la chose publique. « Nous subissons encore les conséquences négatives de cette étape », a martelé Fatiha Saddas, membre du Bureau national de l'OSFI et membre du Bureau politique de l'USFP, tout en rappelant que le Parti de la Rose, l'OSFI et le mouvement féminin national ont fait bloc pour contrer les dérives et faire face aux nombreuses régressions en matière de droits des femmes.

Dans son allocution lors de cette conférence qui a été modérée par la députée du Groupe socialiste Hayat Laaraych, Fatiha Saddas a rappelé ce que les femmes ont enduré pendant la crise sanitaire du Covid-19 et son impact négatif à tous les niveaux.

« Les sociétés rationnelles, modernistes et solidaires sont celles qui ont manifesté une

grande capacité à faire face à cette pandémie et ses répercussions. Par conséquent, l'édification d'une société moderniste, rationnelle et responsable incluant toutes les énergies est une nécessité vitale pour notre pays. Cela exige, entre autres, d'enraciner la parité, l'égalité et la dignité humaine en vue de lutter contre l'exclusion et la marginalisation et d'appuyer le sentiment d'appartenance nationale chez les différentes couches sociales », a-t-elle expliqué. Et d'ajouter : « Malheureusement, le bilan préliminaire des répercussions de la pandémie à travers le monde a démontré - chose qui était prévisible - que les femmes et les filles souffrent plus durement des effets négatifs des mesures de confinement aussi bien sur le plan économique (opérant majoritairement dans le secteur informel), que sur le plan social (elles subissent plus de pression pendant le confinement pour préserver l'équilibre

familial, veiller à la scolarisation des enfants et faire le ménage), ainsi que sur le plan sanitaire (la détérioration des services liés à la santé de maternité). Pis encore, il a été constaté une augmentation des violences conjugales.

D'autre part, elle a passé en revue les principaux axes de la vision politique de l'USFP pour promouvoir les droits des femmes marocaines dans les domaines politique, économique, social, sociétal et culturel.

Selon Fatiha Saddas, le projet que défend l'USFP consiste en l'édification d'une société démocratique, équilibrée et inclusive, ce qui nécessite l'élaboration d'un programme cohérent « fondé sur l'équité, l'égalité et la dignité humaine afin de lutter contre l'exclusion et la marginalisation et d'assurer la participation effective des différents groupes sociaux à la vie politique, économique, sociale et culturelle, tout en ren-

forçant les mécanismes d'intégration sociale à tous les niveaux ».

La membre du Bureau politique a également mis l'accent sur une lecture éclairée et moderniste des textes de lois encadrant la société. « À cet égard, la voie choisie par le Maroc doit être confortée, car il a su, au cours des deux dernières décennies, faire de la question de l'avancement de la condition de la femme une partie intégrante du projet de société global lié à la réforme et à la réconciliation, par lequel un nombre d'acquis ont été réalisés conférant aux femmes une place importante dans la sphère publique.

Ce chemin de lutte a abouti à l'adoption de la Constitution de 2011 contenant des dispositions importantes, dont en particulier l'article 19 disposant que l'Etat œuvre à la réalisation de la parité dans tous les domaines ».

Partant de l'expérience tunisienne, Hala Ben Youssef a

rappelé les répercussions de la pandémie sur les femmes, notamment dans les domaines économique, social, culturel et sanitaire, soulignant que les femmes ont beaucoup souffert pendant cette crise en raison de la faiblesse de l'infrastructure sanitaire et médicale et du déclin des services sociaux.

Elle a appelé à intégrer les femmes dans l'économie sociale et solidaire, à revoir la législation pour protéger les femmes contre toutes les formes de violence et à placer les femmes au cœur des politiques et des programmes.

Les interventions des autres participantes (de Colombie, du Congo, d'Angola et d'Espagne) ont unanimement appelé à la réalisation de l'égalité, de la justice et de l'émancipation des femmes à travers le monde entier. Cela nécessite, selon elles, un travail d'arrache-pied et une lutte continue et acharnée sur tous les plans pour que les femmes soient au centre de



toutes les politiques et programmes gouvernementaux.

Elles ont également mis

l'accent sur toutes les tentatives visant à porter atteinte aux acquis réalisés par les femmes

dans le monde tout en appelant à œuvrer à la mise en place d'une nouvelle stratégie globale

pour atténuer les effets négatifs de la pandémie.

M. Tabet

Echanges fructueux entre le Premier secrétaire de l'USFP et les représentantes des partis étrangers invités de l'OSFI



Dans la matinée du jeudi 6 octobre, le Premier secrétaire a reçu, au siège central du parti, des représentantes de partis amis participant au VIIIème Congrès national des femmes itihadies, venant d'Afrique, d'Europe et d'Amérique latine.

Dans son allocution de bienvenue, le Premier secrétaire a remercié les hôtes pour avoir accepté l'invitation de leurs concœurs à participer à ces as-

sises nationales.

Ensuite, le Premier secrétaire a évoqué le rôle joué par le parti dans le développement de la question féminine, qui constitue depuis toujours l'une de ses priorités, tout en soulignant que, grâce à ses luttes, le Maroc a atteint l'actuel niveau de développement.

D'autre part, le Premier secrétaire a abordé la question de la migration, qui est devenu un sujet central, d'autant plus que la région dans laquelle se trouve

le Maroc est marquée par l'instabilité. Il a souligné que le Maroc a consenti de gros efforts pour humaniser la question de la migration, et pour cela une nouvelle voie doit être développée avec la participation de tous, en particulier des pays d'Europe et d'Afrique.

Le Premier secrétaire a également évoqué les relations extérieures du parti, insistant sur le fait que l'USFP joue un rôle central dans le cadre d'organisations internationales telles

que l'Internationale socialiste et l'Alliance progressiste, et que le parti tient à renforcer ses relations avec les partis africains et à en créer de nouvelles avec de nombreux pays du continent et d'autres régions du monde.

Ont assisté à cette rencontre les membres du Bureau politique de même que des participantes étrangères telles que Hala Ben Youssef du Parti de la Attakatoul de Tunisie, Hana Moro du Parti socialiste ouvrier d'Espagne, Maria Au-

gusta Lionel Correira du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola, Kitambala Leontine du Parti Lumumbiste Unifié de la République démocratique du Congo, Miguelina Vecchio du Parti Ouvrier du Brésil, Yumaira Sarmiento Judith du parti des travailleurs de Colombie, Giliedes Sodré du Parti socialiste brésilien et Jocelyn Luzinga du Parti Lumumbiste unifié de la République démocratique du Congo.

4^{ème} commission de l'Assemblée générale de l'ONU

La tragédie des enfants-soldats dans les camps de Tindouf dénoncée à New York



La tragédie des enfants transformés en soldats par les milices séparatistes du "polisario" avec la bénédiction et le soutien du pays hôte, l'Algérie, dans les camps de Tindouf a été vigoureusement dénoncée, jeudi, devant la 4^{ème} commission de l'Assemblée générale de l'ONU à New York.

Ainsi, la présidente de l'Internationale des femmes démocrates chrétiennes, Anna Maria Stame s'est insurgée contre les méthodes utilisées par le mouvement séparatiste dans le Sud-Ouest de l'Algérie pour recruter des enfants et les soumettre à des entraînements "que même les adultes ne peuvent supporter".

"Après une simple recherche sur Internet, j'ai personnellement découvert l'horreur subie par ces enfants qui peinent à manier des armes plus grosses et plus lourdes que leur taille, face à des instructeurs impitoyables qui trouvent du plaisir à les faire souffrir, comme s'ils étaient de vrais soldats adultes", s'est-elle indignée, notant que ce scandale a dominé les gros titres des médias pendant des semaines.

L'intervenante a fait observer que cette affaire a été portée devant plusieurs organisations internationales, notamment le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme à Genève, relevant que "ce recours n'a pas dissuadé les milices poli-

sariennes qui ont dévoilé au grand jour leur face cynique et méprisable".

Faisant fi des appels et des protestations qui fusent de toutes parts, les séparatistes "ont continué à maltraiter ces enfants-soldats dans leurs camps d'entraînement. Pire encore, ils n'hésitent pas à les exposer devant leurs invités étrangers", au mépris du droit international et des droits de l'enfant, a indiqué Mme Stame.

"Ces enfants sont censés être protégés par tout un arsenal de lois et de droit international contraignants pour les Etats, dont la Charte des Nations Unies, la Charte des droits de l'Homme, la Convention de Genève et la Convention relative aux droits de l'enfant", a-t-elle relevé, ajoutant que "ni cet arsenal de lois contraignantes, ni un minimum d'éthique dont tout être humain est censé être doté, n'ont pu éveiller la conscience morte des criminels qui font la loi dans les camps algériens de Tindouf".

Pour la présidente de l'Internationale des femmes démocrates chrétiennes, il s'agit d'un crime de guerre que la communauté internationale se doit de dénoncer et de combattre. "Il suffit de sortir le téléphone et de lancer l'enquête sur les enfants soldats des camps de Tindouf. Ne le faites pas si vous ne voulez pas être dégoûté", a-t-elle lancé

devant la commission onusienne.

"En plus d'un entraînement militaire pénible, ces enfants sont soumis à un endoctrinement idéologique basé sur la radicalisation, la glorification de la violence, la haine de l'Occident et surtout du Maroc", a dénoncé l'intervenante, soulignant que les criminels du "polisario" et leurs commanditaires algériens profitent de l'innocence de ces enfants pour les engouffrer dans un monde fait d'idées funestes et destructrices.

Et de poursuivre que "les dirigeants du +polisario+ ont choisi de recruter des enfants pour diverses raisons, semble-t-il: ils coûtent beaucoup moins cher et sont suffisamment gérables pour les transformer en robots à tuer et en machines à répandre la violence et la haine".

Elle a, dans ce cadre, interpellé la communauté internationale sur la nécessité de protéger ces enfants et de les aider à retourner à leurs familles dans la Mère-patrie, le Maroc.

"La voix de la communauté internationale est essentielle pour révéler ce calvaire au monde entier et traduire ses bourreaux devant la Cour pénale internationale en tant que criminels de guerre", a-t-elle insisté, estimant que seule une campagne internationale est susceptible de mettre fin aux crimes du mouvement séparatiste armé dans les camps de Tindouf.

Un nouvel élan de l'ANME

Constitution du Bureau exécutif



À la suite de l'Assemblée générale ordinaire, tenue le jeudi 22 septembre 2022 lors de laquelle fut élu à l'unanimité Driss Chahtane président de l'Association nationale des médias et éditeurs (ANME) et décidé de former le Bureau exécutif de ladite association, une réunion a eu lieu ce jeudi 6 octobre 2022 au siège central à Casablanca, dédiée à la constitution de cette instance, dont la composition a été marquée par la présence du directeur de publication de notre journal «Libération», Mohamed Benarbia qui s'est vu confier la mission de conseiller chargé de la presse partisane.

Ainsi le Bureau exécutif de l'ANME se présente comme suit :

Présidents d'honneur :

- Abdelmounim Dailami
- Moulay Ahmed Zcharii
- Mohamed Selhami
- Bahia El Amrani
- Rachid Nini
- Hassan Alaoui

Président :

- Driss Chahtane, directeur de publication de «Chouf TV» et Al Machaâl.

Vice-présidents :

- Aziz Eddaki (premier vice président), directeur général du site 360.
- Fatima-Ezzahrae, directrice générale de publication du groupe « Autonews-La Quotidienne – Hebdo News Finances

Secrétaire général :

- Al Mokhtar Lghazoui, directeur de publication de «Al Ahdath Al Maghribia» et «Al Ahdath Info»

Vice secrétaire général :

- Mehdi Aâlabouch, directeur de publication de «Site info»

Trésorier :

- Khalid Al Horri, rédacteur en chef journal « Assabah »

Vice-trésorier :

- Ichraq Mousbit, directrice de publication de «Femmes du Maroc»

Rapporteur :

- Youssf Achmirou, directeur de publication de la revue « Zamane »

Vice-rapporteur :

- Lahcen Aouad, directeur du site « Ihata »

Conseillers :

- Mohamed Benarbia, conseiller chargé de la presse partisane, directeur de la publication du journal «Libération» et représentant de «Itihad press»
- Hassan El Kanouni, conseiller chargé du pôle de la presse électronique, directeur de publication de Hespresse
- Fahd Al Iraki, conseiller chargé des relations extérieurs, directeur de publication de «La vie économique»
- Ahmed Najim, directeur de publication du site «Code»
- Idriss El Ouali, conseiller chargé de la presse régionale, directeur de «Sada Taounate».



Biden alerte sur un risque d'apocalypse nucléaire Kiev regagne du terrain



Le président américain Joe Biden a mis en garde jeudi contre un risque d'"apocalypse", pour la première fois depuis la guerre froide, en raison des menaces d'employer l'arme nucléaire par la Russie, dont les troupes sont mises sous pression par la contre-offensive ukrainienne.

M. Biden a dit s'interroger sur une porte de sortie pour son homologue russe Vladimir Poutine. "Comment peut-il se sortir? Comment peut-il se positionner de façon à ne perdre la face, ni perdre une portion significative de son pouvoir en Russie?" s'est interrogé le président américain lors d'une collecte de fonds à New York.

Confronté à une résistance ukrainienne

tenace alimentée par l'aide militaire occidentale, M. Poutine a fait une allusion à la bombe atomique dans un discours télévisé le 21 septembre. Il s'était dit prêt à utiliser "tous les moyens" dans son arsenal face à l'Occident, qu'il avait accusé de vouloir "détruire" la Russie. "Ce n'est pas du bluff", avait-il assuré. "Nous n'avons pas été confrontés à la perspective d'une apocalypse depuis Kennedy et la crise des missiles cubains" en 1962, a alerté jeudi le président américain.

Selon les experts, une attaque atomique emploierait probablement des armes nucléaires tactiques -- plus petites en charge explosive qu'une arme nucléaire stratégique.

Mais Washington considère que

même une frappe nucléaire tactique pourrait déclencher une conflagration plus large.

Vladimir Poutine "ne plaisante pas quand il parle d'un usage potentiel d'armes nucléaires tactiques ou d'armes biologiques ou chimiques, car son armée, on pourrait le dire, est très peu performante", a encore jugé le président américain.

Les troupes ukrainiennes sont à l'offensive sur tous les fronts depuis début septembre et ont déjà repris l'essentiel de la région de Kharkiv, dans le nord-est, et d'importants nœuds logistiques tels qu'Izium, Koupiansk et Lyman (Est). "Rien que depuis le 1er octobre et rien que dans la région de Kherson, plus de 500 km² de territoire

et des dizaines de localités ont été libérées", a déclaré jeudi soir le président ukrainien Volodymyr Zelensky.

S'exprimant quelques heures plus tôt devant les dirigeants européens réunis en sommet, M. Zelensky a réclamé la poursuite de l'aide militaire à Kiev afin que "les chars russes n'avancent pas sur Varsovie ou encore sur Prague".

Signe de l'agacement du Kremlin, l'ambassadeur français à Moscou Pierre Lévy a été convoqué jeudi à cause des livraisons d'armes à l'Ukraine par Paris. L'armée de Moscou a de son côté assuré dans son rapport quotidien avoir "repoussé l'ennemi" dans la même région de Kherson où Kiev revendique ses nouveaux succès. Selon elle, les forces ukrainiennes ont déployé quatre bataillons tactiques sur ce front, soit plusieurs centaines d'hommes, et "tenté à plusieurs reprises de percer les défenses" russes près de Doudtchany, Soukhanov, Sadok et Brouskinskiö.

Face aux revers de l'armée russe en Ukraine et à une mobilisation chaotique en Russie qui a poussé des centaines de milliers de ses compatriotes à l'exil, le président russe a assuré mercredi que la situation militaire allait se "stabiliser".

Alors que Moscou ne contrôle que partiellement ces zones et y est en difficulté sur le plan militaire, M. Poutine a signé mercredi une loi consacrant l'annexion de quatre régions ukrainiennes après la tenue de "référendums" d'autodétermination sans "aucune valeur légale" aux yeux de l'ONU, et dénoncés comme des "simulacres" par Kiev et ses alliés.

Autre point de friction, Moscou a fustigé jeudi des propos de M. Zelensky

qui a évoqué lors d'une interview des "frappes préventives" de l'Otan contre la Russie, poussant le Kremlin à dénoncer un "appel à débiter une nouvelle guerre mondiale avec des conséquences monstrueuses et imprévisibles".

La présidence ukrainienne s'est fendue d'un message expliquant que les propos de M. Zelensky ont été mal compris et qu'il parlait de sanctions et non de frappes nucléaires.

Sur le front, des soldats ukrainiens interrogés par l'AFP ont assuré voir enfin "la lumière au bout du tunnel", grâce à leurs récents succès, après plus de sept mois d'une guerre éreintante.

Les bombardements se sont poursuivis, notamment à Zaporijia, dans le sud de l'Ukraine, l'une des régions que Moscou affirme avoir annexé, où une frappe a fait au moins sept morts et cinq disparus, selon le gouverneur local Oleksandr Starukh.

Dans la région de Donetsk (est), autre territoire annexé par Moscou, au moins 14 personnes ont été tuées et 3 blessées ces dernières 24 heures dans les zones sous contrôle de Kiev, selon la présidence ukrainienne.

Le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Grossi, était à Kiev jeudi pour discuter l'établissement "d'une zone de protection" autour de la centrale nucléaire de Zaporijia, visée régulièrement par des tirs dont Russes et Ukrainiens se renvoient mutuellement la responsabilité. "Nous continuons à dire ce qu'il faut faire, c'est-à-dire essentiellement éviter un accident nucléaire à la centrale, ce qui reste une possibilité très, très claire", a-t-il fait valoir.

L'Algérie procède à l'usage abusif des lois antiterroristes pour réprimer la société civile

Les autorités algériennes ont procédé à l'inscription illégale de 16 personnes dans des listes «terroristes», dans une "pratique abusive" qui constitue une violation des droits de l'Homme et vise "à réprimer" les opposants politiques et la société civile, a dénoncé l'organisation Karama, basée à Genève.

"En dépit de nombreux appels des experts indépendants onusiens à réviser sa législation antiterroriste qui viole tant le droit interne que le droit international, les autorités algériennes ont procédé à l'inscription illégale de 16 personnes dans des listes «terroristes», relève l'ONG de défense des droits de l'Homme, créée en 2004 pour soutenir tous les individus, dans le monde arabe, soumis, ou à risque d'exécution extrajudiciaire, de disparition forcée, de torture ou de détention arbitraire.

En l'absence de recours effectifs

contre ces inscriptions, plusieurs des personnes concernées ont décidé de réformer leur situation à plusieurs titulaires de mandats au titre des procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies pour dénoncer la violation de leurs droits et libertés fondamentales, note la même source, qui a soulevé cette question devant l'ONU.

Ces listes avaient déjà été qualifiées en septembre 2021 d'illégales par les experts indépendants des droits de l'Homme des Nations Unies, tant du point de vue du droit international que de celui du droit algérien, rappelle Karama, ajoutant que ce n'est d'ailleurs pas la première fois que des organes onusiens rappellent les autorités d'Alger à leurs obligations internationales en matière de respect des droits fondamentaux des citoyens algériens.

En 2018, le Comité des droits de l'Homme avait déjà exprimé ses préoccupations

quant à l'article 87 bis du Code pénal retenant une définition du crime de terrorisme trop large et peu précise, permettant la poursuite de comportements qui relèvent de la pratique de l'exercice de la liberté d'expression ou de rassemblement pacifique", soutient l'organisation.

Et de poursuivre que ce n'est pas la première fois que les autorités algériennes font recours aux listes «terroristes» contre des opposants politiques, précisant que par lettre datée du 16 avril 2003, le gouvernement algérien, par la voix de son représentant permanent aux Nations-Unies à New-York, avait demandé au Conseil de sécurité de l'ONU d'inscrire plusieurs militants politiques algériens sur les listes d'Al Qaida.

Le Conseil de Sécurité avait alors rejeté ces prétentions au motif que les informations données par les autorités algériennes

étaient «peu fiables», observe-t-on.

Dans sa plainte, Alkarama a rappelé que les dispositions anti-terroristes contenues dans le Code pénal algérien sont en violation flagrante des obligations internationales de l'Algérie, rendant ainsi toute inscription d'entités ou de personnes nulles en droit international.

Or, pour réprimer la société civile, les autorités algériennes ont édicté une définition particulièrement extensive du terrorisme, en associant les actes dits «subversifs» et actes «terroristes» en omettant de préciser que ces actes doivent être violents et avoir pour but de semer la terreur parmi les civils.

Ainsi, la définition adoptée permet aux autorités de poursuivre, en vertu de la législation anti-terroriste, des personnes pour des actes non violents comme l'entrave à la circulation dans le cadre de manifestations ou encore l'occupation des places publiques, ren-

chérit l'organisation.

Notant que c'est sur le fondement de ces textes que depuis 2019, un nombre croissant de militants, journalistes et défenseurs des droits humains actifs dans le Hirak, ont été poursuivis en justice sous des accusations de terrorisme, Alkarama dénonce que ces listes servaient au régime d'Alger de peines de substitution produites exclusivement par un organe sécuritaire en dehors de toute procédure judiciaire, notamment contre les opposants qui se trouvent à l'étranger.

L'organisation rappelle également les décisions récentes d'INTERPOL de refuser de donner suite aux demandes des autorités d'Alger d'émettre des notices rouges contre les personnes listées et au refus des autorités judiciaires de plusieurs Etats de les extraire du fait du caractère totalement infondé des demandes.

Horizons

Comment imposer les bénéfices exceptionnels des entreprises énergétiques

La crise énergétique provoquée par la guerre de la Russie en Ukraine a déclenché d'intenses débats dans de nombreux pays sur la question de savoir si les bénéfices exceptionnels que réalisent actuellement les sociétés énergétiques devraient être taxés. Si cette question concerne toutes les entreprises qui produisent du charbon, du gaz ou du pétrole, l'accent est actuellement mis sur les producteurs d'électricité. Etant donné que le prix élevé du gaz fait grimper les prix de l'électricité dans tous les domaines, les fournisseurs de centrales électriques utilisant d'autres combustibles ou des énergies renouvelables peuvent réaliser des bénéfices extrêmement élevés. Et l'immense fardeau de la hausse des prix de l'électricité sur les consommateurs a accru la pression politique pour taxer les bénéfices "injustifiés".

Bien sûr, les impôts exceptionnels se heurtent à des objections fondamentales liées à la symétrie fiscale et à la confiance dans les règles fiscales applicables. Mais, compte tenu de l'ampleur des récentes hausses des prix de l'énergie, les politiciens veulent néanmoins écrier les bénéfices des entreprises énergétiques, tout comme ils veulent également protéger les autres entreprises des pertes injustifiées liées à la crise.

C'est compréhensible. Mais si les décideurs politiques insistent pour emprunter cette voie, ils devront être conscients des problèmes de mise en œuvre considérables qu'ils rencontreront en cours de route. A moins d'être correctement géré, tout impôt sur les bénéfices exceptionnels imposé pourrait aggraver encore les pénuries d'énergie actuelles.

Comprendre l'industrie

Dans le cas de l'industrie de l'électricité, les critiques ont décrié non seulement les profits élevés, mais aussi les réglementations régissant la détermination des prix -c'est-à-dire la soi-disant conception du marché. Dans le système d'ordonnement au mérite en vigueur, le prix du marché correspond au prix offert par la centrale électrique la plus chère dont les capacités sont en-

core nécessaires. Actuellement, les centrales électriques au gaz ont tendance à avoir les coûts les plus élevés car le prix du gaz est anormalement élevé, alors que les coûts des énergies renouvelables et de l'énergie nucléaire n'ont guère augmenté. Etant donné que les centrales électriques ne proposent pas leur électricité en dessous des coûts variables, et qu'un produit homogène comme l'électricité ne peut pas avoir deux prix de marché, il s'ensuit qu'en période de forte consommation d'électricité, lorsque des centrales électriques au gaz sont utilisées, le prix de l'électricité sera à au moins égal aux coûts variables très élevés (coûts marginaux) des centrales à gaz.

Ainsi, les producteurs d'électricité utilisant les énergies renouvelables ou le nucléaire recevront un prix largement supérieur à leurs coûts variables. Dans des circonstances normales, l'excédent qui en résulterait couvrirait les coûts fixes et servirait d'incitation à l'investissement. Cependant, à l'heure actuelle, la différence entre le prix de l'électricité et les coûts marginaux de ces fournisseurs est si importante que des bénéfices supplémentaires significatifs sont souvent susceptibles de s'accumuler au-delà de la couverture des coûts fixes.

De plus, dans de grandes parties du marché allemand de l'électricité, au moins, les fournisseurs n'entrent pas et ne sortent pas librement du marché, en raison de mesures réglementaires qui empêchent les investissements dans de nouvelles centrales nucléaires et au charbon. Un manque d'incitations à l'investissement sous la forme d'excédents au-delà des coûts variables est donc peu susceptible de créer de nouvelles distorsions.

En fin de compte, le même calcul a étayé la taxe que le gouvernement allemand a prélevée sur les exploitants de centrales nucléaires après la catastrophe de Fukushima en 2011. Mais il convient de rappeler qu'en 2017, la Cour constitutionnelle fédérale s'est prononcée contre cette taxe et a ordonné au gouvernement de rembourser l'argent qu'il avait collecté.

Certains commentateurs voient le régime d'ordonnances au mérite comme un système de marché spécial

qui ne convient pas dans la situation actuelle. Mais cet argument est trompeur. L'ordre de mérite est une courbe d'offre normale qui apparaît sur des marchés concurrentiels où des biens homogènes sont échangés. Sur les marchés de matières premières comme le cuivre ou le blé, par exemple, il y a généralement des producteurs avec des coûts très différents, mais tous reçoivent le même prix (en principe).

Sur le marché de l'électricité, ce prix doit être basé sur les coûts variables de la centrale électrique la plus chère. La production a lieu dans l'ordre des coûts -du bon marché au cher- et même le dernier producteur a besoin d'un prix couvrant les coûts. Cela n'est pas dû à une règle particulière du marché de l'électricité, mais plutôt parce que c'est ainsi que fonctionne la concurrence. Pour des raisons analogues, le prix à l'équilibre du marché ne doit pas être supérieur au plus petit consentement à payer de ceux qui achètent de l'électricité. Un prix de marché égal au consentement à payer moyen serait tout aussi inaccessible qu'un prix de marché égal aux coûts variables moyens.

De même, le «couplage» souvent critiqué des prix de l'électricité et du gaz ne découle pas d'une règle spéciale du marché de l'électricité ou d'une disposition réglementaire de la bourse de l'électricité. Cela reflète plutôt le fait que les prix dépendent des coûts et que le gaz est un facteur de coût central pour les centrales électriques au gaz. La modification de l'ordre de mérite ou de la prise en compte des prix du gaz sur le marché de l'électricité ne peut donc être obtenue simplement en modifiant les règles de la bourse de l'électricité. Bien que cela ne signifie pas qu'une taxe exceptionnelle doive nécessairement paralyser le marché de l'électricité, cela signifie que la question n'est pas aussi simple que certains semblent le croire.

Qui paye?

Des impôts supplémentaires sur les bénéfices peuvent être introduits dans le secteur de l'énergie de diverses manières, mais la question fondamentale est de savoir comment définir les bénéfices qui doivent être imposés. Une op-

tion consiste à utiliser l'approche existante de l'imposition des bénéfices, où la première tâche consiste à définir qui relève du régime. Ensuite, une surtaxe d'impôt sur le revenu pourrait être prélevée sur les sociétés énergétiques, augmentant ainsi le taux d'imposition appliqué à leurs bénéfices.

Si l'on procède de cette manière, le principal défi consiste à déterminer quelles entreprises doivent payer l'impôt le plus élevé et combien elles doivent payer. A première vue, cela semble simple. Mais les sociétés énergétiques qui produisent de l'électricité ou négocient du pétrole et du gaz poursuivent souvent d'autres activités. Il n'est pas facile de faire la distinction entre les activités qui justifient un taux d'imposition plus élevé et celles qui ne le sont pas, et le même problème s'applique aux entreprises industrielles qui exploitent leurs propres centrales électriques - qui consomment elles-mêmes l'électricité et injectent parfois dans le réseau. Des problèmes supplémentaires se posent si l'on veut taxer les revenus uniquement au-dessus d'un certain seuil de rentabilité.

Une autre série de propositions se concentre sur le marché de l'électricité et envisage d'écrier une partie des revenus des ventes dont le prix dépasse un certain niveau. Ce type de prélèvement dépendrait du type de production d'électricité, toutes les centrales électriques, à l'exception de celles au gaz, étant soumises à la taxe. Le seuil serait fixé au-dessus -mais pas trop au-dessus- des coûts variables des centrales non alimentées au gaz les plus chères.

Si le prix de l'électricité dépasse le seuil, une partie de la différence entre ce prix et la valeur seuil serait taxée. Si la valeur seuil est correctement fixée, la taxe serait toujours prélevée lorsque la demande d'électricité est si élevée que même les centrales électriques au gaz, avec leurs coûts actuellement très élevés, doivent être utilisées. Pour atténuer l'effet dissuasif sur l'investissement, les nouvelles centrales électriques pourraient être exclues de la taxe - bien que les investisseurs aient peut-être déjà changé leurs perspectives pour anticiper des impôts supplémentaires sur les bénéfices excédentaires à l'avenir.



Méfiez-vous des conséquences imprévues

Une variante de cette proposition consiste à introduire une subvention financée par l'impôt pour les centrales électriques au gaz chaque fois qu'elles sont nécessaires, de sorte que les coûts variables de la production d'électricité au gaz diminuent et que le prix du marché pour tous les autres fournisseurs soit égal au prix des centrales électriques au gaz moins la subvention. Dans un sens, l'Etat achèterait l'électricité des centrales électriques au gaz et la revendrait à bas prix, faisant ainsi baisser le prix du marché.

Un problème prévisible avec cette méthode est qu'en réduisant les prix pour les consommateurs, elle réduirait également l'incitation à économiser l'électricité précisément lorsque les centrales électriques au gaz fonctionnent. Les ménages et les entreprises consommeraient plus, et cette demande devrait être satisfaite en utilisant plus de gaz dans la production d'électricité. Le prix du gaz augmenterait, le gaz manquerait ailleurs et les gouvernements feraient face à des coûts supplémentaires, plutôt que de générer des revenus qui pourraient être transmis aux plus nécessiteux. Plus les entreprises et les ménages consomment d'électricité, plus ils bénéficieraient d'un soulagement - jusqu'à épuisement de l'approvisionnement. Comme le montre l'expérience récente de l'Espagne avec une variante de cette idée, les subventions présentent l'inconvénient considérable d'aug-

menter la consommation d'énergie.

Il n'y a pas de tels inconvénients avec une taxe sur toutes les centrales électriques à l'exception de celles au gaz; mais cette approche crée ses propres défis. Premièrement, parce que l'électricité est souvent négociée sur les marchés à terme, le prix de gros n'est pas un indicateur des bénéfices qui en découlent réellement. Un producteur d'électricité qui vendait son électricité deux ans avant la production pour se prémunir contre les risques ne peut aujourd'hui profiter des prix élevés.

De plus, étant donné que l'électricité vendue sur les marchés à terme n'est généralement pas ventilée par centrale électrique individuelle, il est impossible de déterminer quels revenus sont générés avec quelle technologie. Une solution à ce problème pourrait consister à soumettre toute la production d'électricité à une redevance, en supposant, par exemple, un profil de couverture «moyen» pour une technologie de centrale électrique donnée, quels que soient le lieu et le prix auquel l'électricité a été effectivement vendue. Les entreprises qui peuvent prouver que leurs bénéfices sont inférieurs à ceux calculés avec cette méthode recevraient alors des rabais.

Un risque important associé à toute forme d'absorption des bénéfices est qu'elle peut resserrer l'approvisionnement énergétique et ainsi aggraver encore la crise. En principe, un fournisseur d'électricité qui récolte des bénéfices extraordinairement importants ne réduira pas sa production

simplement parce que les bénéfices ne sont plus aussi élevés après imposition, à condition qu'ils soient encore substantiels. Mais l'offre sur un marché peut diminuer si les producteurs ont la possibilité de déplacer leur approvisionnement vers d'autres marchés où les bénéfices ne sont pas soumis à un impôt exceptionnel.

Par exemple, si la taxe doit être prélevée spécifiquement sur le marché journalier, les fournisseurs pourraient facilement l'éviter en passant à d'autres plateformes telles que les marchés de l'énergie d'équilibrage. Ils pourraient également livrer de l'énergie à l'étranger si les options de transport correspondantes sont disponibles. Et, si la taxe est appliquée de manière inappropriée, l'ordre de mérite pourrait être bouleversé, les centrales électriques les moins efficaces fonctionnant en premier parce que la taxe n'a pas correctement fixé leurs coûts variables. L'expérience des prélèvements sur les bénéfices dans le secteur pétrolier américain montre qu'ils peuvent effectivement réduire la production.

Des priorités claires

Comme nous l'avons vu, un prélèvement sur les bénéfices pose d'importants problèmes juridiques et économiques de mise en œuvre. Il se heurterait à une action d'évitement et des défauts de conception exacerberaient la crise énergétique. Au cours de la mise en œuvre, les autorités devraient donc veiller tout particulièrement à empê-

cher la redevance de réduire l'approvisionnement en électricité, d'augmenter la demande de gaz ou de nuire à l'efficacité du marché de l'électricité (d'autant plus qu'il n'y a pas de défaillance perceptible du marché dans le commerce de gros de l'électricité). Par exemple, la taxe devrait être introduite dans toute l'Europe, ou du moins dans un plus grand groupe de pays.

La Commission européenne a déjà proposé une taxe sur les bénéfices excédentaires revenant aux entreprises énergétiques en dehors du secteur de l'électricité. Mais les bénéfices de la production de pétrole et de gaz dans les pays de l'UE ont tendance à être très limités, ce qui suggère que la priorité devrait être accordée aux bénéfices dans le secteur de l'électricité. Compte tenu de tous les problèmes d'un prélèvement direct sur les prix de l'électricité, la meilleure option est de recourir aux instruments de taxation existants tels que les impôts sur le revenu, ou du moins de les utiliser en complément. Dans le même temps, les décideurs politiques européens ne doivent pas oublier que si le défi immédiat est de redistribuer les revenus et les coûts, la véritable solution à la crise est une expansion globale de l'approvisionnement énergétique.

Par Clemens Fuest et Axel Ockenfels

Clemens Fuest, président de l'Institut Ifo, est professeur d'économie à l'Université de Munich.

Axel Ockenfels est professeur d'économie à l'Université de Cologne

Sur les écrans casablancais

MEGARAMA
Acteurs : Karim Abdel Aziz, Hind SABRI
Animation Comédie
Réalisateur : Enrique Gato
séances : 14:00 16:00

Top gun : maverick
de sortie : 25 mai 2022
Durée : 01:00:00
Genres : Action
Réalisateur : Joseph Kosinski
Acteurs : Tom Cruise, Miles Teller, Jennifer Connelly, Jon Hamm, Glen Powell
séances : 13:25 19:45 22:30

AL IKHWANE
Date de sortie : 11 mai 2022
Durée : 02:15:00
Réalisateur : Mohamed Amine Al Ahmar
séances : 14:00 17:00 19:45 22:30

Green cardfilm
Date de sortie : 10 mai 2022
Durée : 01:30:00
Réalisateur : hicham regragui
séances : 14:30 17:00 19:45 22:30

Bullet train
film Bullet train megarama-casablanca
Date de sortie : 3 août 2022
Durée : 02:32:00
Genres : Thriller Action
Réalisateur : David Leitch
séances : 13:25 19:45 22:30

Kira w el gen
film Kira w el gen megarama-casablanca
Date de sortie : 1 juillet 2022
Durée : 02:55:00
Genres : Action
Réalisateur : Marwan HAMED

JE T'AIME - I LOVE YOU
Date de sortie : 7 juillet 2022
Durée : 01:45:00
Genres :
Réalisateur : Tamer Housni
séances : 13:25 19:45 22:30

La très très grande classe film La très très grande classe megarama-casablanca
Date de sortie : 10 août 2022
Durée : 01:40:00
Genres :
Réalisateur : Frédéric Quiring
séances : 14:15 17:00 19:45 22:30

Ashbah europa
Date de sortie : 7 septembre 2022
Durée : 01:20:00
Genres :
Réalisateur : Mohamed Abdel Rahman Hamaki
séances : 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00

Le bal de l'enfer
Date de sortie : 24 août 2022
Durée : 01:45:00
Genres :
Réalisateur : Jessica M. Thompson
séances : 13:45 16:00 20:45 22:45

Tad l'explorateur et la table d'émeraude
Date de sortie : 24 août 2022
Durée : 01:29:00
Genres : Aventure Famille

Spider-man : no way home
Date de sortie : 7 septembre 2022
Durée : 02:37:00
Genres : Action Aventure
Réalisateur : Jon Watts
séances : 18:00

Citoyen d'honneur
Date de sortie : 14 septembre 2022
Durée : 01:36:00
Genres : Comédie
Réalisateur : Mohamed Hamidi
séances : 17:00 19:45 22:30

Kompromat
Date de sortie : 21 septembre 2022
Durée : 02:07:00
Genres : Thriller
Réalisateur : Jérôme Salle
séances : 17:00 19:45 22:30

Coup de théâtre
Date de sortie : 14 septembre 2022
Durée : 01:38:00
Genres : Policier Comédie Crime Mystère
Réalisateur : Tom George
séances : 14:15 17:45 22:30 19:45

rada malha - jada malha
Date de sortie : 18 août 2022
Durée : 02:06:00
Réalisateur : Driss ROUKHE
séances : 17:00 19:45 22:30

Pharmacies de garde de nuit

Sidi Moumen :
Pharmacie DIAR EL HANAË
DIAR EL HANAË GH, BD. 79
N° 20 - SIDI MOUMEN -
78, RUE IBN BATOUTA (A
COTE DU CINEMA LUX) AVE-
NUE LALLA YACOUT - Tél :
0522.22.34.34 [+]

Pharmacie ESPACE NAIM
LOT OTHMANE 2 RUE 15 N°
50 - Tél : 0522.70.99.59

Sidi Othmane :
Pharmacie ESSEHA
MARCHE ESSALAMA I HAY
ESSALAMA I -
Tél : 0522.37.32.66

Oulfa :
Pharmacie MASJID CIL
LOT DU STADE N° 22 - HAY
ESSALAM - CIL
(PRES MOSQUEE CIL -
LABORATOIRE PFIZER)-
Tél : 0522.39.88.73

Sidi Maarouf :
Pharmacie BJANI
114, LOTISSEMENT SAADATI-
SIDI MAAROUF -
Tél : 0522.5810.86

Pharmacie ZENITH
MILLENIUM
N° 162 LOTISSEMENT
FLORIDA - SIDI MAAROUF
(FACE HAMMAM FLORIDA
ET CRECHE SANOUNOU)-
Tél : 0522.32.15.16

Lissassa :
Pharmacie JARDINS DE
L'OULFA
KASBA ALAMINE
EXTENSION, GH14 IMM 6 -
ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90

Pharmacie CASAVIEW
CENTRE COMMERCIAL
CASAVIEW, MAG N°1 -
NASSIM ISLANE -
Tél : 0522.69.64.64

Maari :
Pharmacie IBN BATOUTA

Pharmacie PORTE
CALIFORNIE
ROUTE 109, AVENUE MEKKA
- DAR HADI DAOUI -
BACHKOU (ROND-POINT
BACHKOU)-
Tél : 0522.81.29.31 [+]

Pharmacie NARJIS
141,BOULEVARD YACOUB EL
MANSOUR - MAARIF -
Tél : 0522.25.00.74

Bourgogne :
Pharmacie RAIS
62, RUE DE LA MER
BALTIQUE - AIN DIAB
(TERMINUS TRAMWAY AIN
DIAB) - HARLEY DAVIDSON
- RESTAURANT VIP)-
Tél : 0522.79.81.52

Pharmacie SAFIR
16, RUE MOHAMED
SMIHA - AVENUE DES F.A.R.
(EX. HOTEL SAFIR - ACIMA
BD. MED V - STADE -
Tél : 0522.44.48.57

Belvédère :
Pharmacie MOULAY ISMAIL
286, BD. MOULAY ISMAIL -
ROCHES NOIRES 20300-
Tél : 0522.40.48.27

Ain Sebaâ :
Pharmacie ESPACE SIHATI
55, RUE SALOMON
DAHAN - QUARTIER OUKA-
CHA - AIN SEBAA (PRES PRISON OUKACHA) -
Tél : 0522.67.27.64

Ain Chock :
Pharmacie KRIMAT
341, BOULEVARD PANORA-
MIQUE - TEL : 0522.52.71.35

Hay Mohammadi :
Pharmacie AL AQSA
RESIDENCE ALAMANE RUE
EMILE BRUNET N° 6 -
HAKAM 3 - HAY MOHAM-
MADI- Tél : 0522.63.00.63

Al Fida :
Pharmacie HACHAD
142,RUE 5-DERB KOREA-GRE-
GOUANE (STATION TAXI
SIDI MAAROUF) PLACE
SRAGHNA
- Tél : 0522.28.39.46

Sidi Bemoussi :
Pharmacie RACHAD
32, AV. SOUHAIB ARROUMI -
AMAL 2 - SIDI BERNOUSSI -
Tél : 0522.73.72.57

Hay Hassani
Pharmacie LAYA
N° 9 ECONOMAT DE L'AMG /
FRA - RUE AL ABTAL -
BEAUSEJOUR B.P. 16277 -
Tél : 0696818285 [+]

Pharmacie JNANE OULFA
RYAD EL OULFA GH8 EN-
TREE N°8 N° 151(ACTUELLE-
MENT GH40) -
Tél : 0522.89.42.70

Pharmacie LE NORD
HADIKAT OUM ERRIABIE 2
GH4 N° 21 EN FACE MAR-
JANE HAY HASSANI - Tél :
0522.89.77.44 [+]

Beausejour
Pharmacie ORJOUANE
122, RUE ORJOUANE - HAY
ERRAHA - BEAUSEJOUR
(DERRIERE ACIMA BEAUSE-
JOUR)- Tél : 0522.36.22.20

Oasis
Pharmacie DALAL
24 BIS, RUE DES VANNEAUX -
LOASIS (MARCHE LOASIS -
B.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES																						
N° train	Marrakech	Benguerdj	Settat	Berrechid	Casa Oasin	Casa voyageurs	Ain Sebaa	Mohammadia	Robert Agdal	Robert Ville	Sale	Sale Tangerport	Kénitra	Sidi yakh	Sidi Mohamed	Sidi Kacem	Meknes at anar	Meknes	Settat system	Ain Sbaïbia	Fes	
	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00	17:30	18:00	
173 *						10:00																
103						10:30																
409 *	4:50	5:35	6:39	6:59	7:31	7:39																
407	5:50	6:35	7:39	7:59	8:31	8:39																
141						9:30																
406	7:50	8:35	9:39	9:59	10:31	10:39																
143						11:30																
610	9:50	10:35	11:39	11:59	12:31	12:39																
612	10:50	11:35	12:39	12:59	13:31	13:39																
614	11:50	12:35	13:39	13:59	14:31	14:39																
616	12:50	13:35	14:39	14:59	15:31	15:39																
618	13:50	14:35	15:39	15:59	16:31	16:39																
620	14:50	15:35	16:39	16:59	17:31	17:39																
622	15:50	16:35	17:39	17:59	18:31	18:39																
624	16:50	17:35	18:39	18:59	19:31	19:39																
626	17:50	18:35	19:39	19:59	20:31	20:39																
628	18:50	19:45	20:49	21:09	21:41	21:49																
630						22:30																
139						22:15																
647	21:00	21:45	22:49	23:09	23:41	23:49																
SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH																						
N° train	Fes	Ain Sbaïbia	Settat system	Meknes	Meknes at anar	Sidi Kacem	Sidi Mohamed	Sidi yakh	Kénitra	Sale Tangerport	Sale	Robert Ville	Robert Agdal	Mohammadia	Ain Sebaa	Casa voyageurs	Casa Oasin	Berrechid	Settat	Benguerdj	Marrakech	
	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00	17:30	18:00	
104						10:00																
107						10:30																
AM	2:40					3:30																
AM	3:50					4:40																
AM	4:55					5:45																
AM	6:00	6:45	7:49	8:09	8:41	8:49																
170 *	6:55	7:40	8:44	9:04	9:36	9:44																
172	7:55	8:40	9:44	10:04	10:36	10:44																
110						11:30																
112	7:40	8:25	9:29	9:49	10:21	10:29																
114	8:40	9:25	10:29	10:49	11:21	11:29																
116	9:40	10:25	11:29	11:49	12:21	12:29																
118	10:40					13:30																
120	11:40	12:25	13:29	13:49	14:21	14:29																
122	12:40	13:25	14:29	14:49	15:21	15:29																
124	13:40	14:25	15:29	15:49	16:21	16:29																
126	14:40	15:25	16:29	16:49	17:21	17:29																
128	15:40	16:25	17:29	17:49	18:21	18:29																
130	16:40					19:30																
132	17:40	18:25	19:29	19:49	20:21	20:29																
144	18:40	19:25	20:29	20:49	21:21	21:29																
164	19:40	20:25	21:29	21:49	22:21	22:29																
166	20:40					23:30																

Trains ne circulant pas les Dimanches et les jours fériés

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger															
N° de Train	1001*	1005	1009	1013	1017	1021	1025	1033	1037	1041	1045	1049	1053	1057**	1061
Casa Voyageurs	Départ 06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Rabat Agdal	Arrivée 06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45	20:45	21:45
Kénitra voyageurs	Départ 07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	14:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:17	20:17	21:17
	Arrivée 07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20
	Arrivée 07:10	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	15:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10

Sens Tanger > Casa voyageurs															
N° de Train	2001*	2005	2009	2013	2017	2021	2025	2033	2037	2041	2045	2049	2053	2057**	2061
Casa Voyageurs	Départ 06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Rabat Agdal															

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse
marocaine aux
premiers rangs
sur tous les
fronts

© Myriem Kammich

**L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc**

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

FRUIT	LOUFOQUERIE	ANNIHILER	CONDUIT EN FOLIE	PETIT CHAT	DÉSERT ROCHEUX	PRESQUE RIEN	PIÈCE DE SHAW	EMBARQUE
					COLÈRE			
GAZ RARE				CHASSEUR SANS ARME NÉON				
REFROIDIT			EN VENTE		PROMOUVOIR	SUPER		
EN APARTÉ		PASSER À L'ACTION	PAREIL SODIUM			EN AMONT		
				MAUVAISE BIÈRE	EN BONUS	RDMAINS	ROULÉE	PARTIE D'UN ENSEMBLE
GRAND LÉZARD ERRENT								
LE CALIFE OPÉRER			COMPRISE					
			INGURGITÉE			DE BAS EN HAUT: TOURNE	NICHON	LIÉS
CRACK		GRECQUE POSSESSIF		NOTE COUVERT DE DUNES		GRECQUE		
TRANCHE			NÉON APERÇU		TINTIN FORME D'AVOIR			
CLAMSE RAI CUBE						NICKEL		
		EN TÊTE		SINOCS				

Solution mots flechés d'hier

DÉGRADAIT	ANFLAMMÉ	ARTICLE	GRAND BOG	LETTRES DE FASAT	RADUM	COCHON EN ZOUZ SOUTÈNE	V	GROSSE CHALEUR	LIÈU	S	NE PAS OBSERVER
DEL	AB	RA	IT	IT	IT	IT	IT	IT	IT	IT	IT
FANATISTE	FANT	AI	SI	SI	SI	SI	SI	SI	SI	SI	SI
IF	GA	EN	OTAGE	PRINCE DE PRASSE	RYZER	DEALER	DE	ALER	ALER	ALER	ALER
ENCORE	EN	ORE	ORE	ORE	ORE	ORE	ORE	ORE	ORE	ORE	ORE
RIOTER	RI	OT	ER	ER	ER	ER	ER	ER	ER	ER	ER
VANT	VA	NT	ROCHE CREUSE	GEODE	GE	ODE	ODE	ODE	ODE	ODE	ODE
EIDER	EI	DER	FIN PANNÉE	MIR	M	IR	IR	IR	IR	IR	IR
ASSAGIES	AS	SAG	IES	IES	IES	IES	IES	IES	IES	IES	IES
C	CO	EXCÈS DE POIDS	OBESITE	OB	ES	ITE	ITE	ITE	ITE	ITE	ITE
EIM	EI	M	ÉCART COMPLET	ENRUIT	EN	RUIT	RUIT	RUIT	RUIT	RUIT	RUIT
ENRAGER	EN	RAG	ER	ER	ER	CASE	C	A	S	E	E
TET	TE	T	CUPIDES	RAPACES	R	A	P	A	C	E	S

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laÿoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Responsible des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Insignifiants
- 2- On clique dessus - Sport violent
- 3- Prépositions - Touche
- 4- Apprîtes - Plan d'eau
- 5- Circuit
- 6- Propriété de la matière - Tableau
- 7- Un allemand - Partes en éclats
- 8- Abréviation pieuse - Animaux
- 9- Héros suisse - Evaluai
- 10- Coupée - Fiable

VERTICALEMENT

- 1- Rebelles
- 2- Prête un de ses organes - Déshydraté
- 3- Train-train - Longueur jaune
- 4- Apathique
- 5- Sélénium - Elle court Paris
- 6- Sur une borne - Se font au labo
- 7- Géant de l'informatique - Ventilées
- 8- Visage Pâle de chez nous - Né
- 9- Projet de praticien - Argon
- 10- Réfléchi - Bien faite

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	O	U	R	M	I	L	I	O	N
2	A	D	R	O	I	T	E		B	U
3	N	E		U	S	E		A	V	E
4	A	U	B	E		R	E	L	I	E
5	T	R	E	S	S	A	U	T	E	
6	I		S		U	T		I	R	A
7	Q	U	A	N	T	I	T	E		R
8	U		C	O	U	V	E	R	T	E
9	E	P	E	I	R	E		E	O	N
10	S	U		R	E	S	I	S	T	E

Grilles de sudoku

Facile

2			4				7	
9				7	8			
7	5		9	2	6		8	
			8	1	5	9		
	2					3		
	1	9	2	5				
4	8	7	1		2		9	
			6	4				3
9				5				4

Moyen

	7		3				9	8	1
								5	6
9		3	8					2	
	1	7		2				3	
3									5
	6			9			7	4	
	4				5	1			3
7	2								
1	3	6			4				7

Difficile

8			4		5				
3				5	9	4			
				2					
7					4				
8	4		1	9		2	6		
		6					1		
			3						
9	2	5					7		
		1		7			6		

Expert

8	4		3						
		2			1			3	
	1			2		8			
					5				3
6	5							9	4
1			9						
		8		5				4	
	2		3				7		
				1		9			6

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	1	7	5	4	3	6	2	9
5	4	2	6	8	9	1	3	7
9	3	6	2	7	1	5	8	4
4	2	5	9	1	8	3	7	6
1	7	9	3	6	5	2	4	8
3	6	8	4	2	7	9	5	1
7	5	4	1	3	6	8	9	2
2	9	1	8	5	4	7	6	3
6	8	3	7	9	2	4	1	5

Moyen

5	6	2	8	7	1	3	4	9
3	1	8	4	9	6	7	5	2
9	4	7	3	2	5	6	1	8
1	7	3	9	6	8	5	2	4
4	8	6	7	5	2	1	9	3
2	9	5	1	3	4	8	6	7
8	5	1	2	4	7	9	3	6
6	3	4	5	8	9	2	7	1
7	2	9	6	1	3	4	8	5

Difficile

1	2	6	8	7	3	5	4	9
9	3	4	2	6	5	8	1	7
7	8	5	1	9	4	3	2	6
3	5	1	6	8	2	7	9	4
6	7	2	3	4	9	1	8	5
8	4	9	7	5	1	6	3	2
4	1	3	5	2	7	9	6	8
2	6	7	9	1	8	4	5	3
5	9	8	4	3	6	2	7	1

Expert

5	4	7	3	8	2	9	6	1
6	3	9	1	4	7	2	5	8
1	2	8	6	9	5	4	7	3
8	1	4	7	3	6	5	2	9
3	7	5	4	2	9	1	8	6
9	6	2	5	1	8	3	4	7
7	5	3	2	6	1	8	9	4
4	8	6	9	5	3	7	1	2
2	9	1	8	7	4	6	3	5

Automobile

L'équipementier Motherson s'installe à Tanger

Motherson, équipementier spécialisé dans les éléments plastiques d'intérieur automobile, a procédé, jeudi à Tanger Automotive City (TAC), à l'inauguration de son usine.

Cette unité industrielle produit des modules et composants intérieurs, tels que des tableaux de bord et des panneaux de porte pour les véhicules de tourisme et les véhicules utilitaires légers, rapporte la MAP. Elle travaillera exclusivement avec l'usine du constructeur Renault, son unique client pour la fabrication des éléments intérieurs des modèles fabriqués par le constructeur à Tanger. Motherson était installé depuis 2010 à Tétouan. Depuis quelques années et sur demande de Renault, le management de l'usine avait commencé à préparer son déménagement vers la TAC.

"Cette opération a été menée sans accrocs et sans perturbations pour notre client", a souligné le président du groupe Motherson, Vivek Chaand Sehgal, lors de la cérémonie d'inauguration. La proximité avec le site de Renault permettra de réduire les coûts de transport et d'augmenter la capacité, ont précisé les responsables de la société. Erigée sur 15.000 m², cette unité industrielle emploie 300 personnes, qui travaillent dans la fabrication de pièces par moulage en injection plastique ou fraisage de haute précision assisté par robot.

L'équipementier Motherson est un expert en modules polymères intérieurs et extérieurs de haute qualité pour l'industrie automobile. Il est l'un des plus grands fabricants de modules et composants à base de polymères au monde. Motherson, qui compte 103 installations réparties dans 25 pays, développe et produit une gamme de produits très diversifiée allant de simples pièces en plastique à des systèmes et modules hautement intégrés, fournissant les principaux équipementiers automobiles dans le monde entier.

La première box Fibre Wifi6 fait son entrée sur le marché marocain



L'opérateur de télécommunications multi services (Orange) annonce le déploiement de la première box Fibre Wifi6 du marché marocain.

Avec 40% de plus de débit, une couverture plus étendue et un temps de latence réduit, «la Livebox Fibre Wifi6 du groupe Orange est un routeur nouvelle génération aux performances optimisées et à la conception guidée par la stratégie environnementale du Groupe Orange», a indiqué le top management d'Orange lors d'une rencontre tenue récemment à Casablanca.

Le nouveau routeur et les services associés répondent «à l'intensification des usages dans les foyers ces dernières années, avec de nombreux clients qui souhaitent un Wifi plus performant pour répondre à leurs besoins, à tout moment, et dans tous les recoins de la maison», ont assuré les responsables du groupe.

«Orange est toujours mobilisé à démocratiser l'accès au très haut débit au Maroc via une

fibres 100% Orange», a déclaré à cette occasion le Directeur général d'Orange, Hendrik Kasteel, assurant que la Livebox Fibre Wifi6 permettra concrètement de profiter pleinement de la puissance de la Fibre, à la maison ou dans les locaux professionnels.

Ce dernier, qui est apparu très détendu et confiant, a également saisi cette occasion pour annoncer que le groupe de Télécoms «a investi 105 milliards de dirhams (10 milliards d'euro) sur le marché marocain au cours des 20 dernières années pour créer non seulement un réseau performant mobile, mais aussi un réseau performant et déployé sur la fibre de meilleurs services clients au Maroc».

Revenant plus en détail, les équipes d'Orange Maroc ont précisé que la nouvelle box «permet également de gérer plus d'appareils au bénéfice des multiples utilisateurs et équipements connectés au même moment».

Remise dans un emballage 100% recyclé et recyclable, la

nouvelle Livebox dispose par ailleurs d'un mode veille qui permet d'avoir une consommation réduite en énergie, allant jusqu'à 40% en moins, ont-ils poursuivi.

Lors des échanges avec la presse, les responsables du groupe ont en outre annoncé le lancement d'une nouvelle application, «Ma Livebox», qui va permettre à chaque client de «gérer en toute sérénité, depuis son propre smartphone, le ré-

seau internet de son domicile», ont-ils affirmé.

D'après les explications de ces derniers, cette nouvelle application offre dorénavant aux clients fibre Orange la possibilité de «vérifier en toute autonomie l'état de fonctionnement de leurs services internet, et les dépanner en cas de besoin».

Ce n'est pas tout. Cette fonctionnalité permet aussi de contrôler l'accès à Internet des équipements, en définissant des plages horaires d'activation et d'extinction, mis à part le fait que «les clients peuvent aussi contrôler et limiter la connexion de leurs enfants en totale sécurité», ont-ils expliqué.

Pour information, Orange vient d'être reconnue par Speedtest Ookla comme le fournisseur du réseau fixe le plus rapide au Maroc pour le troisième semestre consécutif, opérant dans les activités mobile, fixe, cybersécurité et mobile money. Une bonne nouvelle dont s'est chargé de partager le patron du groupe.

Alain Bouithy



Le nouveau routeur d'Orange Maroc promet 40% de plus de débit, une couverture plus étendue et un temps de latence réduit

Ciments: Les livraisons reculent de 8,33% à fin septembre

Les livraisons de ciment se sont établies à plus de 9,38 millions de tonnes à fin septembre dernier, en baisse de 8,33% comparativement à la même période un an auparavant, selon l'Association professionnelle des cimentiers (APC).

Les livraisons destinées aux segments "Distribution" et "Béton prêt à l'emploi" se sont situées respectivement à 5794.702 tonnes (-13,33%) et

à 1.867.880 tonnes (+4,56%), précise l'APC.

Pour leur part, les écoulements des activités "Préfa", "Bâtiment" et "Infrastructures" se sont établis à respectivement 867.970 tonnes (-4,19%), 412.164 tonnes (-7,45%) et 440.714 tonnes (+6,71%). Pour le seul mois de septembre 2022, les livraisons de ciment ont baissé de 15,83% à 1.174.683 tonnes.

OPCVM: L'actif net à près de 519,8 MMDH à fin septembre

L'actif net sous gestion des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) s'est établi à 519,79 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre dernier, en repli de 12,33% par rapport à fin décembre 2021, selon l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

En glissement mensuel, l'actif net sous gestion des OPCVM affiche une baisse de 8,17%, ressort-il des statistiques hebdomadaires de l'AMMC, arrêtées au 30 septembre 2022.

Par catégorie, les OPCVM OCT (obliga-

tions court terme) ont accusé la plus forte baisse annuelle (-19,62%), suivis des OPCVM OMLT (Obligations moyen et long termes) avec -16,63% et des OPCVM Actions (-11,91%). Les OPCVM contractuels et monétaires affichent respectivement des variations de 108,64% et de 0,58%.

Et de noter qu'au 30 septembre, le nombre d'OPCVM en activité s'est chiffré à 556 fonds, dont 200 OPCVM OMLT, 116 OPCVM diversifiés, 104 OPCVM actions, 68 OPCVM monétaires, 64 OPCVM OCT et 4 OPCVM contractuels.

Le HCP s'attend à une croissance de 1,4% au quatrième trimestre

La croissance de l'économie nationale devrait s'établir à +1,4% au quatrième trimestre 2022, selon les récentes projections du Haut-commissariat au plan (HCP) qui prévoit un recul de 15,8% de la valeur ajoutée agricole, en rythme annuel.

«Avec une hausse de l'activité hors agriculture de 3,3%, la croissance de l'économie nationale s'établirait à +1,4% au quatrième trimestre 2022», a indiqué l'organisme public dans sa note de conjoncture du troisième trimestre 2022 et perspectives pour le quatrième trimestre.

Au troisième trimestre 2022, le Haut-commissariat annonce que l'activité économique nationale aurait progressé de 1,8% au lieu de 2% au trimestre précédent, dans un contexte de repli de 15,2% de la valeur ajoutée agricole.

Dans sa note de conjoncture, le HCP note qu'«hors agriculture, l'activité aurait légèrement ralenti, affichant un accroissement de 3,7%, au lieu de 4,2% un trimestre plus tôt, attribuable, en grande partie, à la décélération de la valeur ajoutée des branches secondaires».

Selon la même source, au troi-

sième trimestre 2022, les volumes des exportations et des importations nationales de biens et services auraient affiché des hausses de 20,1% et 21,9% respectivement, en variations annuelles.

Portée par un affermissement de 6,8% de la consommation des administrations publiques, la demande intérieure aurait de son côté continué de soutenir la croissance économique, a indiqué le HCP.

La consommation des ménages, en volume, se serait pour sa part accrue de 2,9%, contribuant pour environ +1,7 point à la croissance globale du PIB. Ce, en dépit de l'accélération des prix à la consommation, notamment ceux de l'alimentaire.

Au cours de la même période, les prix à la consommation se seraient accélérés passant de +6,3% au trimestre précédent à 7,8% au troisième trimestre, et +1,4% au cours de la même période de 2021.

Des explications du HCP, il ressort que «cette progression serait due à une envolée de 13% des prix des produits alimentaires et à un accroissement de 4,5% de ceux des produits non alimentaires».

Selon le HCP, et malgré le recul des cours internationaux de certaines matières premières amorcé en juillet 2022, «des tensions sur les prix des produits importés se seraient maintenues, dans un contexte d'appréciation du dollar». Ce qui a pour conséquence d'entraîner des niveaux plus élevés des prix intérieurs, en particulier ceux de l'alimentation et des carburants. «Au troisième trimestre 2022, les pressions inflationnistes importées auraient porté la contribution des prix des produits hors frais à 3,8 points et de l'énergie à 1,5 point, soit près de 70% de la hausse de l'indice global », a-t-il déduit.

Alain Bouithy

ROYAUME DU MAROC
Le Chef du Gouvernement

anrt
agence nationale de réglementation
des télécommunications
الوكالة الوطنية لتنظيم اتصالات
1.000.01 1.000.01 1.000.01

AVIS D'APPEL
A CANDIDATURES POUR LE POSTE DE DIRECTEUR DE
L'INSTITUT NATIONAL DES POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS

Conformément aux dispositions de l'arrêté de Monsieur le Chef du Gouvernement n° 3.34.13 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) portant ouverture de l'appel à candidatures pour occuper le poste de directeur de l'Institut national des postes et télécommunications (INPT) et des décisions du Directeur Général de l'ANRT n°13/2022 du 25 juillet 2022 et n° 14/2022 du 04 octobre 2022, un appel à candidatures pour occuper le poste de Directeur de l'INPT est ouvert aux personnes spécialisées dans le domaine des télécommunications, des technologies de l'information et de la communication et disciplines connexes.

Le dossier de candidature peut être retiré du siège de l'ANRT, sis au complexe d'affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad, Rabat, du **07 au 14 octobre 2022 (inclus)** de 09H00 à 15H00, ou reçu électroniquement en s'inscrivant sur le site électronique de l'Agence (www.anrt.ma) durant la même période.

Les candidats intéressés doivent déposer leurs dossiers de candidature, dûment constitués conformément à l'arrêté cité ci-dessus (projet de développement de l'INPT ainsi que le formulaire type de candidature, accompagnés des pièces justificatives correspondantes), soit sur le site web de l'ANRT (www.anrt.ma), soit contre récépissé, en six (06) exemplaires, à l'adresse et aux horaires indiqués ci-dessus, et ce entre les **07 et 17 novembre 2022**.

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent envoyer leurs demandes à l'adresse e-mail : aac-directeur-inpt@anrt.ma.

Centre d'affaires, Bd. Ar-Riad, Hay Riad
B.P.: 2939, Rabat 10.100
Téléphone : +212 (0) 5 37 71 84 00
Télécopie : +212 (0) 5 37 20 38 62
www.anrt.ma





Les tensions sur les prix des produits importés se seraient maintenues, selon l'organisme public

Séminaire international à El Jadida sur le cinéma de la diaspora marocaine

L'association marocaine des critiques de cinéma et le Laboratoire des études appliquées en langue et en culture organisent, les 11 et 12 octobre au centre des études doctorales à la faculté des lettres et des sciences humaines à El Jadida, un séminaire international sous le thème «le cinéma de la diaspora marocaine».

Initié avec le soutien de la présidence de l'Université Chouaib Doukali et de la faculté des lettres et des sciences humaines d'El Jadida, ce séminaire, qui sera marqué par la participation de plusieurs personnalités académiques d'universités nationales et internationales, constituera l'occasion de débattre de la créativité cinématographique des réalisateurs de la diaspora, comme moyen facilitant l'intégration dans les sociétés d'accueil, renforçant l'attachement à la mère patrie, et permettant à ces réalisateurs de s'exprimer sur les différentes questions les concernant selon leur propre vision, ont indiqué les organisateurs dans un communiqué.

Il sera également une opportunité d'explorer les mécanismes d'expression des réalisateurs de la diaspora marocaine, à travers l'examen de la nature des contenus, des discours, des points de vue, des préoccupations créatives, outre les styles artistiques et esthétiques qui ont formé l'arrière-plan culturel des perceptions cinématographiques créées par



ces réalisateurs sur leur pays.

Selon la même source, cet événement aborde un certain nombre de thèmes dont les préoccupations intellectuelles et culturelles qui retiennent l'attention des réalisateurs de la diaspora, les obstacles auxquels ils sont confrontés et les moyens mis à leur disposition, le cinéma de diaspora et les questions de créativité, de liberté

et de censure, la question de la vision dans les films de la diaspora, "le cinéma de diaspora et les enjeux d'appartenance : la recherche d'une troisième identité", "la coproduction : les limites de la compatibilité entre le pouvoir de créativité et le pouvoir de production", "les films de diaspora entre orientalisme et perception", "le rythme psychologique dans les films

de diaspora : l'image cinématographique et l'appartenance", le cinéma de diaspora et les représentations de la patrie, outre les films de diaspora et le rapport avec l'immigration et la langue.

Par ailleurs, cette manifestation vise à examiner d'éventuelles convergences stylistiques et thématiques entre les réalisateurs de la diaspora et les réalisateurs locaux en termes de sujets, de style, d'angles de vue et de moyens de financement et de promotion.

Les participants à cet événement se pencheront également sur des questions relatives, entre autres, à l'écriture de cinéma, aux choix artistiques et esthétiques, aux préoccupations créatives, aux contenus, aux différents enjeux liés à la créativité, et au soutien commun à la créativité cinématographique.

Le séminaire vise à diffuser les connaissances visuelles en milieu universitaire, consacrer l'ouverture de l'université sur son environnement culturel et artistique, créer des passerelles de communication entre cinéastes et universitaires, envisager la création d'une filière d'études de l'image et ses études cinématographiques à l'Université marocaine, ouvrir de nouveaux horizons dans le domaine du cinéma pour les étudiants et mettre à leur disposition une structure audiovisuelle (salle de cinéma et studio) avec l'appui de partenaires.

Foire internationale du livre de Riyad

Mourad Kadiri : Pour l'écrivain, le premier prix est un premier pas vers la célébrité et davantage de créativité

Le premier prix que l'écrivain reçoit a un goût particulier et différent, dans la mesure où il lui permet de faire son premier pas vers la célébrité et vers un avenir meilleur, a indiqué le poète marocain Mourad Kadiri, président de la Maison de la poésie au Maroc, soulignant que ce prix trace le chemin de l'auteur et définit son orientation vers la créativité.

M. Kadiri, qui animait une conférence, organisée par le Forum des "Prix arabes" dans le cadre des activités de la Foire internationale du livre de Riyad 2022, en présence du secrétaire général du Prix, Abdulaziz Alsebaï, et avec la participation d'écrivains du Maroc, d'Égypte, de Syrie, d'Irak et d'Arabie saoudite, a indiqué que ce Forum, qui a été créé à l'initiative du Prix du Roi Fayçal, vise à inciter les écrivains à parler des premiers prix qui leur ont été décernés comme un catalyseurs

pour plus de créativité.

La conférence, à laquelle ont pris part des écrivains arabes qui ont remporté des prix arabes et internationaux, a mis en exergue l'impact du premier prix sur la carrière de chaque écrivain, en tant que source de créativité, reflétant son talent.

A cet égard, les participants ont souligné que pour les écrivains la valeur morale des prix est plus importante que celle pécuniaire, passant en revue, dans ce sens, leurs expériences personnelles avec les prix arabes et internationaux qu'ils ont remportés au cours des années de créativité et l'impact de ces prix sur leur parcours créatif.

Dans ce cadre, le poète irakien, Ali Jaafar Al Alak, a indiqué que la valeur du prix est morale, dans le sens où il opère un changement important dans sa vie, tandis que sa valeur matérielle ne fait que passer

les poètes et les romanciers de la pauvreté à un niveau de vie décent.

Il a ajouté que pour un écrivain qui n'a pas eu la chance de remporter un prix, cela ne signifie pas que sa créativité n'a aucune valeur, soulignant la responsabilité morale dans la mesure où il doit opter pour la qualité au détriment de la quantité des œuvres.

Pour sa part, la romancière égyptienne, Reem Bassiouni, a expliqué que le prix décerné à l'écrivain est une responsabilité qui implique une approche et un rendement différent. "L'écrivain doit communiquer une expérience humaine au plus grand nombre de lecteurs", a-t-elle dit, estimant que cela pousse l'écrivain à améliorer ses œuvres, car un travail de qualité arrive toujours au public avec ou sans prix.

"Nous parions sur la culture et la conscience du lecteur", a-t-elle noté, expli-

quant que "notre premier devoir en tant qu'écrivain est de construire des passerelles entre les peuples et les cultures, de surmonter les différences et les idéologies et de consacrer les valeurs humaines". De son côté, le romancier saoudien, Abdul Khal a salué l'initiative du Prix du Roi Fayçal d'avoir créé le Forum des "Prix arabes", indiquant que les prix ne doivent pas restreindre la créativité de l'écrivain. "C'est l'auteur qui donne de la valeur au prix", a-t-il insisté, soulignant qu'il doit écrire librement et sans restriction, pour ne pas devenir prisonnier du prix.

Le Forum des "Prix arabes", créé au siège du Prix du Roi Fayçal, comprend des prix du Maroc, de la Jordanie, des Émirats, du Bahreïn, de la Tunisie, de l'Arabie saoudite, du Soudan, d'Oman, de l'Irak, du Koweït, de l'Égypte, de la Mauritanie, de la Palestine et du Liban.

"Regards", une exposition inédite des œuvres de feu Meki Megara à Tétouan

Le Centre d'art moderne de Tétouan abritera, du 7 octobre au 11 novembre, une exposition inédite des œuvres de l'artiste-peintre feu Meki Megara, intitulée "Regards", l'occasion de dévoiler les secrets des créations intemporelles de cet artiste hors normes.

Cette exposition, organisée par l'Institut national des beaux-arts (INBA) et la Fondation Meki Megara, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la culture et de la communication (département de la Culture), donnera à voir les créations de feu Megara, l'un des pionniers de l'école des arts plastiques de Tétouan, indique un communiqué de l'Institut.

Elle permettra de faire découvrir aux amateurs d'art le legs culturel de cet artiste singulier, à travers de nouveaux regards, et de goûter au plaisir de la créativité. A travers cette exposition, les organisateurs aspirent à mettre en lumière la contribution exceptionnelle de Meki Megara à l'enrichissement de l'histoire de l'art marocain, en reconnaissance de ses multiples talents.

Cette exposition vise à présenter un "témoignage d'élégance et de créativité" et constitue un point de départ pour la création d'un espace muséal qui abritera les œuvres inédites de feu Megara, précurseur de l'art contemporain au Maroc.



Bouillon de culture

Harvey Weinstein

L'ex-producteur de cinéma déchu Harvey Weinstein, déjà condamné à New York, va être jugé lors d'un nouveau procès pour viols et agressions sexuelles qui s'ouvre lundi à Los Angeles, cinq ans après les révélations sur son comportement de prédateur et le début du mouvement #MeToo.

Agé de 70 ans, le producteur de "Pulp Fiction" purge depuis 2020 une peine de 23 ans de prison pour agressions sexuelles et viol à New York. Pour ce nouveau procès à Los Angeles, une ville où il régnait autrefois en maître sur Hollywood, il est accusé d'avoir violé ou sexuellement agressé cinq femmes dans des hôtels, entre 2004 et 2013.

L'audience, qui doit durer deux mois, débutera lundi par le choix des jurés. En juillet 2021, M. Weinstein avait plaidé non coupable lors d'auditions préliminaires devant le tribunal de Los Angeles, où il était apparu en fauteuil roulant revêtu de sa combinaison de détenu marron.

En cas de condamnation, l'ancien magnat d'Hollywood encourt jusqu'à 140 ans de prison, en plus de sa condamnation new-yorkaise, dont l'appel a été rejeté. Il est également inculpé au Royaume-Uni pour des agressions sexuelles qui remonteraient à 1996.

"Wecasablanca Festival"

Une soirée inaugurale sous le signe de la jeunesse

Le public casablancais a été gratifié, jeudi soir à l'espace Toro, d'une soirée inaugurale singulière sous le signe de la jeunesse dans le cadre de la 3ème édition WECASABLANCA FESTIVAL qui se tient du 6 au 8 octobre à Casablanca.

Cet événement artistique, organisé par "Casablanca Events & Animation", constitue une occasion pour impulser une nouvelle dynamique à la métropole économique et renforcer son rayonnement d'autant qu'après deux édi-

tions impactées par la pandémie, l'édition 2022 de WECASABLANCA FESTIVAL se produira pour la première fois devant le public casablancais.

Lors de cette soirée inaugurale, les jeunes artistes marocains MKA et Hatim Amour se sont succédés sur l'espace Toro pour gratifier le public casablancais de leurs plus belles chansons. MKA seul sur scène et jouant plusieurs instruments, a offert au public une prestation musicale unique, en procédant à une fusion subtile et intelligente de plusieurs styles musicaux nationaux et internationaux.

Pour sa part, l'artiste avant-gardiste de la chanson marocaine moderne, Hatim Ammor, considéré comme l'un des artistes les plus influents de sa génération, a interprété plusieurs chansons de son riche répertoire destiné à interagir avec une jeunesse dotée d'un goût particulier.

A cet égard, le directeur général de Casablanca Events & Animation, Mohamed Jouahri, a souligné, dans des déclarations à la presse, qu'il s'agit de la première édition qui se tient en présentiel après deux éditions virtuelles du fait de la crise sanitaire de coronavirus.

Il a relevé que cette édition vise à célébrer le patrimoine musical marocain à travers une programmation riche et variée étalée sur trois

soirées et représentant différents styles (Tarab, Chaabi, Gnaoua, Malhouna, Rai).

Pour sa part, MKA, artiste multi-instrumentiste, s'est dit fier de participer à ce festival dans sa ville natale Casablanca après des tournées artistiques en Europe et aux Etats Unis, notant qu'à travers sa participation, les Marocains ont découvert une nouvelle expérience musicale grâce à une fusion entre le patrimoine musical marocain et celui international.

La 3ème édition de "WECASABLANCA FESTIVAL" permet au public de découvrir différents univers du patrimoine musical marocain et ce, à la faveur des artistes confirmés et d'autres issus de la nouvelle génération, qui se relayeront pour offrir, le temps d'un festival, un plateau artistique exceptionnel.

Lors de la deuxième soirée de ce festival, l'espace Toro accueillera deux grands artistes. D'abord, Farid Ghannam, musicien et interprète confirmé dans le style gnaoui et raï, puis la star de la chanson chaabi, Abdelaziz Stati et son jeu de violon magique.

Enfin, la clôture prévue le samedi 08 octobre 2022, mettra en avant deux artistes de la nouvelle génération, Ali El Meddy considéré comme un prodige du Tarab, et Marouane Hajji, ambassadeur de la musique sacrée et du chant spirituel.



Les accusations tentaculaires concernant le comportement de prédateur de M. Weinstein ont éclaté en 2017 et sa condamnation en mars 2020 à New York, suivie d'une mise sous écrou immédiate, a constitué une victoire majeure du mouvement #MeToo. Au total, près de 90 femmes dont Angelina Jolie, Gwyneth Paltrow et Rosanna Arquette ont accusé Harvey Weinstein de harcèlement, d'agressions sexuelles, ou de viols.

Mais le délai de prescription a été dépassé dans nombre de ces affaires, dont certaines remontent à 1977. L'ancien producteur a toujours assuré que toutes ses accusatrices étaient consentantes. Les allégations ne sont "pas prouvées, pas crédibles et non fondées", avait déclaré son avocat Mark Workman en juillet 2021 à la presse, plaidant qu'il n'existait aucune preuve médico-légale ou de témoin crédible pour les étayer.



L'hommage de Céline Dion à Franco Dragone

Comme elle en a l'habitude, Céline Dion partage ses hauts et ses bas via ses réseaux sociaux. C'est ainsi qu'elle a tenu à faire ses adieux à un de ses amis proches, décédé des suites d'une crise cardiaque. Un hommage particulièrement émouvant pour un homme qui a beaucoup compté.

Décédé vendredi 30 septembre, Franco Dragone était un metteur en scène canadien, et surtout un ami très cher de Céline Dion. Ils avaient notamment collaboré sur un album de l'artiste, et avaient partagé de nombreux moments de complicité. Très émue par la disparition de celui qui était aussi un ami, Céline Dion a tenu à lui rendre hommage en partageant un cliché qui les montre ensemble, ainsi qu'un très beau texte,

plein d'amour. « C'est avec beaucoup de tristesse que j'apprends le décès de mon cher ami et collaborateur Franco Dragone. Nous avons partagé tellement de beaux et grands moments ensemble à travers l'aventure A New Day... Sa créativité, son professionnalisme, son ingénieuse façon de rassembler les gens et de les faire rêver marqueront plusieurs générations d'artistes et d'artisans».

Elle a aussi tenu à partager un message de soutien pour les proches de Franco Dragone afin de leur envoyer de l'amour en cette période compliquée : « J'offre mes plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui ont eu la chance de croiser son chemin».



Les Beckham au bord du divorce

Depuis quelque temps, le couple doit faire face à une étonnante rumeur concernant leur relation. Selon le Daily Mail, Victoria et David Beckham seraient même au bord du divorce. Et pour cause, dans un article dévoilé récemment, le journal anglais révèle que la chanteuse aurait enlevé un tatouage sur son poignet gauche, à savoir les initiales de son mari D et B. Pire encore, ils feraient chambre à part : "Ils habiteraient chacun dans une aile éloignée, faisant chambre à part, se croisant à peine".

Mais dernièrement, toutes ces rumeurs ont été balayées d'un revers de la main. Et pour cause, Victoria Beckham organisait un défilé à Paris avec sa marque éponyme à l'occasion de la Fashion Week. Et à la fin de ce dernier, elle s'est empressée d'aller voir David Beckham afin de lui faire un baiser et de l'enlacer. Un geste sobre et plein de tendresse.



Le visage de Marilyn Monroe transformé par la chirurgie esthétique

Une chevelure blonde, un regard de biche, un sourire glamour à souhait... Marilyn Monroe incarne un canon de beauté et de féminité éternellement associé à l'âge d'or du cinéma américain. Pourtant, avant d'arriver au firmament, de connaître la gloire et d'être adulée, Norma Jean Baker, de son vrai nom, procède à quelques transformations. Une métamorphose nécessaire pour se faire une place à Hollywood.

La star, que l'on pense naturelle, use de subterfuges pour façonner son image. Elle a notamment recours à la chirurgie esthétique. C'est son dossier médical qui vient étayer la thèse selon laquelle l'actrice succombe à l'appel des sirènes du bistouri alors que les techniques n'en sont qu'à leurs balbutiements. En 2013, le mythe s'ef-

fondre lorsque Julien's Auctions, maison d'enchères, met en vente des notes rédigées entre 1950 et 1962 par le Dr Michael Gurdin, celui même qui suit Marilyn Monroe à cette époque. Elles sont accompagnées de six radiographies dont celles des os du nez et des os de sa mâchoire. Pour procéder à ces examens, l'actrice utilise des pseudonymes dont celui de Joan Newman.

L'extrait du dossier médical révèle que dès l'âge de 24 ans, en 1950, Marilyn Monroe subit une chirurgie esthétique du menton. Les notes mentionnent les plaintes de l'actrice qui pointe « une difformité du menton » suite au placement d'un implant de cartilage rapidement résorbé.

L'actrice fait également modifier la pointe de son nez par une lé-

gère rhinoplastie. Des radiographies mettent en évidence une minuscule fracture au niveau de cette zone. Les notes d'un radiologue précisent que le nez de l'actrice n'était pas endommagé par une chute. Martin Nolan, directeur de la maison d'enchères Julien's Auctions explique à cette époque : « Personne ne pensait vraiment que Marilyn Monroe avait fait de la chirurgie plastique. C'était de la spéculation, des rumeurs. On pensait qu'elle incarnait une beauté naturelle... C'était impossible d'y croire ». Et de préciser : « A cette époque, dans les années 1950, la chirurgie esthétique était très peu courante, elle en était à ses balbutiements. Dans les années 50, les gens n'avaient pas recours aux procédures de chirurgie plastique. C'était très, très nouveau».



Sarah Michelle Gellar révèle pourquoi elle a mis sa carrière en pause

Inoubliable Buffy, actrice iconique des années 90 et très demandée, Sarah Michelle Gellar a fait le choix de mettre en pause sa carrière pour prendre du recul, au moment du décès du regretté Robin Williams, en 2014. Les deux s'étaient en effet donné la réplique dans la série *The Crazy Ones*, diffusée sur CBS et qui ne connaîtra qu'une seule saison. Elle fut d'ailleurs le dernier rôle du comédien.

Une césure pas totalement complète cela dit; la comédienne ayant notamment prêté sa voix pour différents personnages dans la saison 2 de la série animée *Star Wars*

Rebels. De quoi aussi lui donner le temps de développer un projet d'une autre nature. En 2015, elle avait lancé une marque, *Foodstirs*, spécialisée dans les plats fait maison. En 2020, la marque est présente dans 7.500 magasins aux Etats-Unis. Joli succès donc.

Ses deux enfants qu'elle a eus avec l'acteur Freddie Prinze Jr ayant bien grandi depuis, elle s'est décidée à revenir sur les plateaux de tournage. Elle est l'une des têtes d'affiche et productrice de la série à venir *Wolf Pack*, spin off de *Teen Wolf*, diffusée sur Paramount +.



Bruce Willis de retour sur les écrans

En mars dernier, Bruce Willis, par la voix de sa famille, annonçait sa retraite pour raisons de santé. Le mythique interprète de John McClane dans *Die Hard* souffre d'aphasie. Un trouble du langage allant de la difficulté de trouver ses mots à une perte totale de la faculté de s'exprimer.

Elle est causée par des dommages du cerveau provoqués dans la majorité des cas par un accident vasculaire cérébral. Le rétablissement dépend de la gravité de la lésion. Par conséquent, l'acteur a tourné énormément de longs-métrages d'action nanar-desques pour mettre sa famille à l'abri du besoin après avoir tiré sa révérence.

Cependant, malgré sa retraite, il se pourrait bien que Bruce Willis revienne sur les écrans grâce à la technique du deepfake ! D'après *The Telegraph*, l'acteur de 67 ans a autorisé *Deepcake*, une société d'effets spéciaux, à utiliser son visage pour le recréer numériquement dans des créations audiovisuelles. C'est la première star mondiale à faire un tel geste.

L'an dernier, Bruce Willis avait déjà autorisé l'utilisation du deepfake pour une publicité russe. Son visage avait été superposé sur celui d'un autre comédien.

"J'aime la précision avec laquelle mon personnage a été représenté. Pour moi, c'est une super opportunité pour retourner dans le passé. Avec les nouvelles technologies, même si je suis sur un autre continent, je peux travailler et participer au tournage. C'est une expérience nouvelle et intéressante. Je remercie toute l'équipe", avait confié l'artiste dans un communiqué.

Pourquoi Mel Gibson a refusé 007

Mel Gibson dans le costume de James Bond ? L'acteur américain vient en effet de révéler au micro du site *Joblo* qu'il s'était vu proposer l'iconique rôle de l'agent 007 au début des années 80 pour succéder à Roger Moore après Rien que pour vos yeux. Une offre prestigieuse, mais qu'il déclina.

C'est au cours d'une discussion portant sur ces comédiens qui, souvent avec un seul rôle, peuvent se retrouver catalogués dans un genre, que Mel Gibson a évoqué son expérience sur 007. "On m'a proposé de jouer dans des films James Bond quand j'avais 26 ans, il y a donc quarante ans. Ils m'ont dit qu'ils voulaient que je sois le prochain acteur pour jouer le personnage", déclare celui qui faisait la promotion du film *Bandit*.

"J'ai réfléchi. J'étais en Australie, je travaillais avec Peter Weir (sur *L'Année de tous les dangers*, ndlr)", poursuit Gibson, qui prépare actuellement le cinquième

volet de *L'Arme fatale*. "J'ai réfléchi et j'ai décidé de refuser l'offre pour cette raison. Je me suis dit... Regardez ce qui est arrivé au pauvre Sean Connery, il s'est retrouvé coincé pendant trois décennies."

Lorsqu'on joue James Bond, c'est souvent pour plusieurs films et de nombreuses années (plus de 15 ans pour Daniel Craig, par exemple). Un engagement lourd qui peut vous cataloguer un bon bout de temps, voire une carrière entière, et qui a donc refroidi un Mel Gibson qui venait alors d'être révélé au monde entier avec les deux premiers films *Mad Max*.

Malgré son refus, Mel Gibson verra son nom circuler à nouveau dans la "Bondosphère", pour les opus *Tuer n'est pas jouer* et *Goldeneye*. Cette fois, ce sont le producteur Albert R. Broccoli et le réalisateur Martin Campbell qui fermeront la porte, Timothy Dalton et Pierce Brosnan étant respectivement désignés pour incarner le célèbre agent.



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU

المملكة المغربية للتعمير والتنمية المستدامة
الوزارة الوطنية للتعمير والتنمية المستدامة
Ministère Marocain pour le Développement Humain

DIRECTION PROVINCIALE
DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
DE BENSILIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 32/2022

Le 03/11/2022 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE DEPLACEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE ONEE-BE MT/BT POUR LE
DEDOUBLEMENT DE DE LA RP 3317 DU PK 5+000 AU PK 13+200 -PROVINCE DE
BENSILIMANE-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETL de BENSILIMANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(33 900,00) Trente trois mille neuf cent dix-neuf dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **(2 264 228,88)deux millions deux cent soixante-quatre mille deux cent vingt-huit dirhams et 88 centimes TTC**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le DPETL de Benslimane ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique cité ci-dessus indiqué.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour les entreprises installées au Maroc et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau n°3289-17 du 4/12/2017 publié au B.O en date du 18/01/2018.

il est exigé la production de la copie légalisée du certificat de qualification et classification des entreprises : -Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont:

Secteur	Qualification demandée	Classe demandée
J	J6	3

N°7724/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

المملكة المغربية للتعمير والتنمية المستدامة
الوزارة الوطنية للتعمير والتنمية المستدامة
Ministère Marocain pour le Développement Humain

PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 23/2022/INDH

Le 02 Novembre 2022 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Travaux de construction de Dar Al Oumouma au centre de Kerrouchen, Province de Khénifra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **10.000,00 dhs (dix mille dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1.077.255,60 dhs (un million soixante-dix-sept mille deux cent cinquante-cinq dirhams et soixante centimes).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.
- Pour les concurrents installés au Maroc

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe	qualification
A	4	A2

- Pour les concurrents non installés au Maroc

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°7725/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

المملكة المغربية للتعمير والتنمية المستدامة
الوزارة الوطنية للتعمير والتنمية المستدامة
Ministère Marocain pour le Développement Humain

PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 25/2022/INDH

Le 03 Novembre 2022 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Travaux d'extension de Dar Talib Assoul à la commune Aguelmam Azegza, Province de Khénifra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **22.000,00 dhs (vingt-deux mille dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2.208.450,00 dhs (deux millions deux cent huit mille quatre cent cinquante dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.
- Pour les concurrents installés au Maroc

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe	qualification
A	4	A2

- Pour les concurrents non installés au Maroc

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°7727/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

المملكة المغربية للتعمير والتنمية المستدامة
الوزارة الوطنية للتعمير والتنمية المستدامة
Ministère Marocain pour le Développement Humain

PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 24/2022/INDH

Le 02 Novembre 2022 à 15 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Travaux de construction de Dar Al Oumouma au sein de l'hôpital de M'Rirt, Province de Khénifra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **10.000,00 dhs (dix mille dirhams)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1.009.881,60 dhs (un million neuf mille huit cent quatre-vingt-un dirhams et soixante centimes)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.
- Pour les concurrents installés au Maroc


Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe	qualification
A	4	A2

- Pour les concurrents non installés au Maroc

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°7726/PA

Royaume Du Maroc

 Ministère de l'Éducation Nationale, du Pré-scolaire et des Sports
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
 Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX^{N°}: 39/INV/2022
 (Séance publique)

Le 01/11/2022 à 10H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Jnane Harti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert ayant pour objet: **Travaux d'aménagement et réhabilitation de la piste athlétique et éclairage des terrains de sport au lycée qualifiant BEN AABBAD** relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique :

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Cautionnement provisoire en dhs		Estimations de la prestation TTC en dhs	
En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
36 000.00	Trente six mille dirhams	2 400 330.00	deux Million quatre cent Mille trois cent trente Dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 **Joumada Aloula 1434** (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°1982-21 du 9 **Joumada I 1443** (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- ✓ notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualification suivants:

Secteur	Qualification	Classe
O	O2	2

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

- ✓ Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres (Article 23 du RC) doit être déposé au bureau des appels d'offres à la Direction Provinciale de Marrakech au plus tard le 31/10/2022 à 16H00.

N°7728/PA

Royaume du Maroc

 Ministère de l'Éducation Nationale, du Pré-scolaire et des Sports
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation
 Région de Marrakech Safi
 Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N°: 23/2022/CHINV
 « Séance publique »

Le 02 novembre 2022 à 10 :30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation	Montant du cautionnement provisoire
01	les travaux d'extension des établissements primaires, implantés aux communes Chichaoua, Lamazoudia, Sidi El Mokhtar et Oulad Mouanna, relevant de la direction provinciale de Chichaoua, AREF-MS, par sept (07) salles d'enseignement préscolaire	1 888 336.80 DHS (un million huit cent quatre-vingt-huit mille trois cent trente-six dirhams quatre-vingt-cinq centimes)	28 000.00 Dhs (vingt-huit mille dirhams)
02	les travaux d'extension des établissements primaires, implantés aux communes Imintanoute, Ain Tazoutane, Sidi Ghannem et Ait Hadou Youssouf relevant de la direction provinciale de Chichaoua, AREF-MS, par cinq (05) salles d'enseignement préscolaire	1 349 460.00 DHS (un million trois cent quarante-neuf mille quatre cent soixante dirhams)	20 000.00 Dhs (vingt mille dirhams)
03	Les travaux d'extension des établissements primaires, implantés aux communes Saïdate et Taouloukoulit relevant de la direction provinciale de Chichaoua, AREF-MS, par cinq (05) salles d'enseignement préscolaire	1 348 326.00 DHS (un million trois cent quarante-huit mille trois cent vingt-six dirhams)	20 000.00 Dhs (vingt mille dirhams)
04	Les travaux d'extension des établissements primaires, implantés aux communes Douirane, Mejjat et Imintoudint relevant de la direction provinciale de Chichaoua, AREF-MS, par quatre (04) salles d'enseignement préscolaire	1 078 660.80 DHS (un million soixante-dix-huit mille six cent soixante dirhams quatre-vingt centimes)	16 000.00 Dhs (seize mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du :

- certificat de qualification et de classification ou une copie conforme à l'originale, conformément aux dispositions des arrêtés n° 1395-14 et n° 1395-14 du 27 chaabane 1435 (23 juin 2014) :

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	4

Ce certificat tient lieu de dossier technique.

N°7731/PA


 وزارة التربية الوطنية
 و التعليم العالي والبحث العلمي
 المديرية الإقليمية للتربية والتعليم
 جهة مراكش
 المديرية الإقليمية للتربية والتعليم
 مراكش

DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA ZAG

Avis Rectificatif

CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 19 DU DÉCRET N°2-12-349 RELATIF AUX MARCHÉS PUBLICS, LA DIRECTRICE PROVINCIALE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉ-SCOLAIRE ET DES SPORTS D'ASSA ZAG, PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC, QUE DES RECTIFICATIONS SONT INTRODUITES SUR LES AVIS PUBLIÉS DANS :


- ❖ RISSALAT AL OMMA Du 17/18 septembre 2022 N° : 12235 page 10, Et
- ❖ LIBERATION Du 17/18 septembre 2022 N° : 9722 page 22 ,

Sont :

N° AO	Ancien date d'ouverture des plis (le jour et l'heurs) :	Nouveau date d'ouverture des plis (le jour et l'heurs) :
13/2022/EXP,DP,AZ	12/10/2022 à 10H	21/10/2022 à 10H
18/2022/INV.DP.AZ	12/10/2022 à 13H	21/10/2022 à 11H

REMARQUE : LES AUTRES DONNEES RESTENT LES MEMES.

N°7729/PA

ROYAUME DU MAROC

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME,
 DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
 Direction Régionale de l'Agriculture Du Souss-Massa
 Direction Provinciale de l'Agriculture
 TIZMIT

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
N° 21/2022/DPA/TZ/SMOP
 (SEANCE PUBLIQUE)

(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le Jeudi 03 Novembre 2022 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tizmit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux d'Aménagement Foncier** relatifs à la protection des ouvrages d'art et des terres agricoles aux berges des oueds à travers les vallées de la C.T d'Alfella Ighr, Cercle de Tafraout, Province de Tizmit, répartis en 5 lots séparés comme Suit :

- Lot n°1 : Travaux d'Aménagement Foncier à travers les vallées de Timzidcht, de Tionadou et de Tazout.
- Lot n°2 : Travaux d'Aménagement Foncier à travers les vallées de Tizarkine et d'Imi-Onazale.
- Lot n°3 : Travaux d'Aménagement Foncier à travers les périmètres de Tagmoute et de Tamsoulte, vallée d'Ignane.
- Lot n°4 : Travaux d'Aménagement Foncier à travers les périmètres de Tinklyt et d'Ida Outline, vallée d'Ignane.
- Lot n°5 : Travaux d'Aménagement Foncier à travers les périmètres de Tijfert et d'Awklid, vallée d'Ignane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tizmit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : 300.000,00 (Trois cent mille dirhams)
- Lot n° 2 : 300.000,00 (Trois cent mille dirhams)
- Lot n° 3 : 300.000,00 (Trois cent mille dirhams)
- Lot n° 4 : 300.000,00 (Trois cent mille dirhams)
- Lot n° 5 : 180.000,00 (Cent quatre vingt mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 1 : 6.000.000,00 (Six millions dirhams)
- Lot n° 2 : 6.000.000,00 (Six millions dirhams)
- Lot n° 3 : 6.000.000,00 (Six millions dirhams)
- Lot n° 4 : 6.000.000,00 (Six millions dirhams)
- Lot n° 5 : 3.600.000,00 (Trois millions six cent mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 **Joumada I 1434** (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tizmit ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

- Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

	Secteur	Classe	Qualification
Lot 1	1	2	1.1
Lot 2	1	2	1.1
Lot 3	1	2	1.1
Lot 4	1	2	1.1
Lot 5	1	3	1.1

N°7730/PA


 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale,
 du Pré-scolaire et des Sports
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation
 Casablanca – Settat
 Direction provinciale d'El-Jadida

**Avis Rectificatif de l'A/O/O Au Rabais ou à Majoration
N°07J/INV/2022**

Le Directeur Provincial d'El Jadida MENPS relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, Informe le public que :
L'A/O/O Au Rabais ou à Majoration N°07J/INV/2022, paru au journal LIBERATION n° 9727 du 23/09/2022, nécessite une modification concernant Le Montant en Lettre de l'Estimation; il faut donc lire :

- 4 399 182.00- Quatre Million Cent Trois Quatre-vingt-dix-neuf Mille Cent Quatre-Vingt-deux Dirhams au lieu de 4 399 182.00- Quatre Million Trois Quatre-vingt-dix-neuf Mille Cent Quatre-Vingt-deux Dirhams
- Le reste est sans changement

N°7732/PA

ROYAUME DU MAROC

 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU

 DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT,
 DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE
 MIDELT

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 38/2022**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Midelt porte à la connaissance des intéressés que l'appel d'offres ouvert n° 38/2022 prévu le 11/10/2022 à 10h00min du matin relatif aux : Travaux d'élargissement et de renforcement de la RN13 entre le PK357+800 et le PK366+220 dans la province de Midelt, et Publié aux journaux :

- Libération n° 9702 du 25/08/2022 et n° 9729 du 26/09/2022.
- Al Itihad Ichiraki n° 13.231 du 25/08/2022 et n° 13.257 du 24-25/09/2022.

Et que la date d'ouverture des plis est reportée au 27/10/2022 à 10h00min du matin ;

N°7733/PA


 المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية
 والتعليم الأولي والرياضة
 الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
 لجهة درعة تافيلالت

Avis rectificatif

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offre N°11/2022/AREFDT, ayant pour objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT MZZAL A LA CT MZZAL, PROVINCE DE MIDELT, que l'avis publié dans le quotidien LIBERATION du 04/10/2022 et le quotidien RISSALAT ALOUMMA du 04/10/2022 est rectifié comme suit :

- ✓ La date d'ouverture des plis est reportée au 04/11/2022 à 10h00 au lieu du 26/10/2022 à 10h00.
- ✓ Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs offres électroniquement au portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14/12/2021.
- ✓ Le reste sans changement.

N°7736/PA

المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية
 والتعليم الأولي والرياضة
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE L'ORIENTAL
 DIRECTION PROVINCIALE DE TAOURIRT

AVIS MODIFICATIF

IL EST PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QUE :

**1-LA DATE DU DEPOT DES PROSPECTUS ET NOTICES DEMANDEES AUX A/O
N°: 35INV2022 - 36INV2022 - 37INV2022 ET 38INV2022, FIGURANT SUR
LES AVIS PUBLIES AUX JOURNAUX :**


**LIBERATION N° 9732 DU : 29/09/2022 EL ITIHAD EL ICHIRAKI N° 13261
DU 29/09/2022**

**A ETE PORTE TORD ALORS QUE LE DERNIER DELAI JUSTE A PRENDRE EN
CONSIDERATION EST LE 20 OCTOBRE 2022 AVANT 12 H00.**

2- LE RESTE EST SANS CHANGEMENT.

N°7734/PA

Royaume du Maroc
 Université Hassan II
 de Casablanca
 Faculté de Médecine Dentaire


 المملكة المغربية
 جامعة الحسن الثاني
 بالدار البيضاء
 كلية طب الأسنان

**Avis de concours de recrutement
Session 30/10/2022**

La faculté de médecine dentaire de Casablanca organise un concours de recrutement d'un technicien 3eme grade spécialité : Gestion des entreprises

Le concours est ouvert aux candidats marocains ,âgés de 18 ans au moins de 40 ans au plus ,cette dernière limite d'âge pourra être prolongée d'une durée égale à celle des services antérieurs valables pour la retraite sans toutefois dépasser 45 ans, titulaires d'un diplôme de technicien spécialisé délivré par l'une des institutions de la formation professionnelle créés conformément au décret n° 2.86.325 du janvier 1987 , portant statut général des institutions de la formation professionnelle tel qu'il a été modifié et complété ou d'un diplôme équivalent.

Le dossier de candidature est constitué de :

- 1- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Doyen de la faculté
- 2- Copie du C.I.N
- 3- Copie du diplôme baccalauréat
- 4- Une copie du diplôme
- 5- Un CV détaillé
- 6- Un extrait d'acte de naissance récent
- 7- Une autorisation pour participer au concours pour les fonctionnaires.

Les candidats doivent postuler sur la plateforme <https://econcours.univh2c.ma>

le dernier delai de dépôt de candidature avant le 24/10/2022. la liste des candidats admis pour passer l'épreuve écrite et orale sera publiée sur le site web www.emploi-public.ma et sur le site <https://www.fmd-uh2c.ac.ma> cette publication sera considérée comme une convocation

Le résultat final sera publié sur les sites web mentionnés ci-dessus.

NB :Tout dossier incomplet sera rejeté. Seules les candidatures déposées sur la plateforme citée ci-dessus seront acceptées.

N°7737/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 جهة مراكش أسفي
 إقليم أسفي
 دائرة جرولة
 قيادة أوكا
 جماعاتها

إعلان عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية

ستنظم جماعة أوكا امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2022 لفائدة موظفيها العرنيين في سلام الأجر من 6 إلى 10 و المتوفرين على أقدمية سن سنوات من الخدمة الفعلية في درجاتهم إلى غاية إجراء أول اختبار سيجري بهار الجماعة ابتداء من الساعة التاسعة صباحا وفق الجدول التالي :

الدرجة المعتمده بشأنها	عدد المناصب المخصصة	تاريخ الاختبار	تاريخ وضع الطلبات
مساعد تقني من الدرجة 2	02 يحدد التخصيص في 13% من عدد الموظفين عن كل فئة	12 نونبر 2022	آخر أجل 10 نونبر 2022
مساعد إداري من الدرجة 2	01	12 نونبر 2022 أوكا	آخر أجل 10 نونبر 2022

N°7735/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Beni Mellal-Khénifra
Direction Provinciale de Khouribga

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
Sur offres de prix

Le 08/11/2022, il sera procédé au siège de la direction provinciale du MEN à KHOURIBGA, sise au Boulevard BNI EMIR, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix

Date	N° d'A.O	Heure	Objet	Caution Prévisionnelle	Coût Estimatif TTC
08/11/2022	04inv2022	11H00	ENTRETIEN ET REHABILITATION DES BUREAUX DE LA DIRECTION PROVINCIALES ET ANNEXES	5000,00	240 264,00 DHS
	05inv2022 /KH	12H00	Les études techniques et suivi tous corps d'état des travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires dans la province de Khouribga, en deux lots : Lot n°1 : aux différents établissements primaires et collégial de la province de Khouribga. Lot n°2 : aux différents lycées de la province de Khouribga.		Lot n°1 :219 600,00DH Lot n°2 :60 000,00DH

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des affaires administratives et financières au bureau des marchés, à la direction provinciale du MEN à Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la direction provinciale de KHOURIBGA;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

un certificat d'agrément concernant les domaines D14, D15 et D16 (nouveau système d'agrément) ou D1 (Ancien système d'agrément).

✓ La production dudit certificat dispense les soumissionnaires installés au Maroc de la production du dossier technique.

✓ Les entreprises non installées au Maroc devront produire le dossier technique tel que prévu dans le règlement de consultation

N°7738/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHICHAOUA
COMMUNE DE SIDI MOKHTAR

Avis d'enchère publique
N° 07/2022

Mardi 01 novembre 2022 à 11 heures du matin, il sera procédé au siège de la Commune de Sidi Mokhtar à l'ouverture des plis relatifs à l'enchère publique N° 07/2022, pour :

- Produit des ventes des objets mis en fourrière non retirés dans les délais impartis.
- Le dossier d'enchère publique peut être retiré du service des marchés de la Commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le dossier d'enchère publique peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 20 Mars 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le prix d'offre sera fixé suite aux résultats des offres et des prix d'ouverture suite aux tableaux ci-dessous :

N° du lot	Montant de la caution prévisionnelle	Prix minimal (prix de référence) en TTC
1	30 000,00	30 000,00 (trente mille dirhams TTC)
2	40 000,00	40 000,00 (quarante mille dirhams TTC)

* Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'enchère publique au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au compte du maître d'ouvrage conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

* Les pièces justificatives sont celles prévues par l'article 8 du cahier des charges.

Visite des véhicules objet de la vente
Les véhicules reformés objet du présent cahier des charges sont exposés aux locaux de la commune à Sidi Mokhtar. Ils peuvent être visités du Lundi au Vendredi de 8h 30 à 16h30.

N°7741/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA
COMMUNE DE TAMELALLET

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

Il sera procédé dans les bureaux de la commune l'ouverture des plis relatifs aux Appels d'offres ouverts suivants :

N° A.O	Objet	Caution prévisionnelle	Estimation MO dirham	Date /heure
02/2022	Location du souk hebdomadaire Pour l'année 2023	150.000,00 dh Cent Cinquante mille	1 143 564,10	Le 03/11/2022 à 10 H
03/2022	Location de l'abattoir Pour l'année 2023	80.000,00 dh Quatre Vingt mille	256 633,33	Le 03/11/2022 à 13 H
04/2022	Location des parkings suivant : 1-Parking devant de la Municipalité de Tamelett 2-parking devant café Al Boustane 3-parking devant lotissement Zrikem 4-parking de complexe commercial 5-devant le jardin central 6-devant le lotissement ELBISSAT 2 sur la route nationale. 7- devant Lotissement ELBAHJA 8-parking près de l'ancien Hammam 9-Parking Occasionnel du Festival Tamelett Pour l'année 2023	30.000,00 (Trente Mille dh)	135 175,67	Le 03/11/2022 à 15 H

Le paiement sera d'une année d'avance pour le concurrent retenu.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré depuis le bureau de la Régie de la Municipalité ou être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1434 (20mars 2013)

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Régie de la Municipalité,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer de façon électronique sur le portail (www.marchespublics.gov.ma)

Le dossier de concurrence comprend :

- Dossier Administratif comprenant :
 - a- La déclaration sur l'honneur,
 - e- Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire En tenant lieu,
- Dossier Technique comprenant :
 - a- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé,
 - b- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

3) Dossier additif
A/ le cahier des prescriptions spéciales signé à la dernière page avec mention manuscrite ((lu et accepté)) et paraphé sur toutes les pages.
B/ le règlement de consultation signé à la dernière page et paraphé sur toutes les pages.

N°7739/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION DE CASABLANCA SETTAT
PROVINCE DE SIDI BENKOUR
CERCLE DE SIDI BENKOUR
CADAT DE BOUBRAJE
COMMUNE DE LAATATRA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES
FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Avis d'organisation d'examen d'aptitude professionnelle
REDACTEUR du 2^{ème} Grade - Echelle 10 - au titre de l'année 2022.

Le 15/11/2022 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la commune de Laatatra, à l'organisation d'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade rédacteur du 2^{ème} grade - Echelle 10 – au titre de l'année 2022. Le nombre de postes est déterminé à la limite de 14% de l'ensemble des postes de même grade - (01) un seul poste.

Cet examen est ouvert aux rédacteurs du 3^{ème} grade (Echelle 09) relevant du budget de la commune de Laatatra, ayant au moins six (06) ans du service effectif en cette qualité jusqu'au 15/11/2022.

Les demandes de candidature doivent être déposées au service des ressources humaines de la commune de Laatatra pendant les horaires du travail au plus tard le 01/11/2022.

Les épreuves objet d'examen seront comme indiqué aux tableaux ci-après :

☞ **L'épreuve écrite :**

Epreuve	Durée	Coefficient
Epreuve écrite : un sujet, une question ou plusieurs questions (OCM) liées au domaine de compétence du secteur concerné, ou liées aux tâches ou fonctions liées au grade pour lequel le candidat est concerné.	03 heures	02

☞ **L'épreuve orale :**

Epreuve	Durée	Coefficient
Dans lequel le comité d'examen discute avec le candidat. De divers sujets, et questions liés aux spécialisations du comité de rédaction, dans le but d'évaluer l'étendue de sa capacité à accomplir les tâches ou fonctions liées au grade pour lequel le candidat est concerné.	Entre 15 et 30 minutes	03

N°7740/PA

Société «AL QIST» S.A.R.L
Au capital de 10.000,00 Dh,
Siège social: Oujda, 23 Bis
Bd Brahim Roudani
RC n° 31379
Augmentation du Capital
Social

L'assemblée générale tenue en date du 04/08/2022 de la société «AL QIST» S.A.R.L, a décidé de Porter le capital social de 10.000,00 Dh à 1.000.000,00 Dh.

Suite à cette augmentation, le capital social est fixé à la somme d'Un Millions Dirhams (1.000.000,00 Dh) divisé en Dix Mille (10.000) parts sociales de cent (100) dh chacune, et attribuées aux associés dans les proportions de leurs apports respectifs, à savoir: Mr JAABAR Lahbib 4000,00 Parts; Mr ADLI Abdelaziz 3000,00 Parts; Mr BOUJOUALA Mohammed Yassine 3000,00 Parts. Total égal à 10.000 parts.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Oujda le 27/09/2022 sous N°2869 au registre chronologique.

N° 7744/PA

Royaume du Maroc
Université Hassan II
de Casablanca
Faculté de Médecine
Dentaire

Avis d'appel d'offres
ouvert N° 05/FMD/2022
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 02/11/2022 à 11 h00, il sera procédé dans la salle des réunions de la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca sise, 19 rue Tarik Ibnou Ziad, Mers Sultan Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : « L'Achat de matières premières pour la Faculté de médecine Dentaire» lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des affaires financières de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca à l'adresse sis Rue Abou Al Alaa Zahar Casablanca, il peut aussi être téléchargé sur le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :10 000,00DHS - Dix Mille Dirhams

- L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :661 734,00 DHS TTC- Six Cent Soixante et Un Mille Sept Cent Trente Quatre Dirhams.

- Le détail de l'estimation figure dans l'annexe joint au dossier de l'appel d'offres.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis auprès de service des affaires financières de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca à l'adresse sis Rue Abou Al Alaa Zahar Casablanca jusqu'au jour ouvrable précédant le jour d'ouverture des plis ;
- Soit déposés contre récépissé à la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca Sise 19, rue Tarik Ibnou Ziad, Mers Sultan, Ca-

sablanca le jour de l'ouverture des plis. Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit remis par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques précisés à l'article 12 du règlement de consultation sont déposés au siège de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca, le jour ouvrable précédant le jour fixé pour l'ouverture des plis avant quatre heures de l'après-midi.

- Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 8 du règlement de la consultation relative au présent appel d'offres.

N° 7745/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
COMMUNE
D'OUARZAZATE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 15 /FDT /2022

Le 01 Novembre 2022 à Dix heures (10h), il sera procédé au Bureau de Monsieur le Président du Conseil Communal d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Achat de divers matériaux de construction au profit de la Commune d'Ouarzazate.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de Bureau des Marché de la Commune d'Ouarzazate, sis au Bd. Mohammed V Ouarzazate, Tél/Fax : 05.24.88.24.30.

Il peut être aussi téléchargé de l'adresse électronique du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6.000,00 DHS (Six mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 257.400,00 dhs (Deux cent cinquante sept mille quatre cent dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada 1er 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau des marchés de la Commune d'Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 de règlement de consultation.

N° 7746/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
25/AOO/DRPJ/ANP/2022

SEANCE PUBLIQUE

Le 03/11/2022 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -El Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

LA MAINTENANCE DU SYSTÈME VTMIS AU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- El Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **15.000,00** QUINZE MILLE DIRHAMS

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **1.200.000,00** TTC

UN MILLION DEUX CENTS DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

- *Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - El Jadida.

- *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar;

- *Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

- *Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -El Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°7742/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
31/AOO/DRPJ/ANP/2022

SEANCE PUBLIQUE

Le 01/11/2022 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -El Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX SE CONFORTEMENT DU TALUS SITUÉ ENTRE LA JETÉE DE PRISE D'EAU ET L'ENTRÉE NORD DU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- El Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **490 000,00** QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX MILLE DIRHAMS

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **35 662 908,00** TTC

TRENTE CINQ MILLION SIX CENT SOIXANTE DEUX MILLE NEUF CENT HUIT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

- *Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - El Jadida.

- *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar;

- *Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

- *Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **25/10/2022 à 11H00 A LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 11 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les sociétés marocaines :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la logistique:

ET	SECTEUR: E	QUALIFICATION: A.3	CLASSE: 2
	SECTEUR: E	QUALIFICATION: E.5	CLASSE: 2

Pour les sociétés non installées au Maroc :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -El Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°7743/PA

«H2M POLES»
SOCIÉTÉ A RESBONSABILI-
LITE LIMITEE
AU CAPITAL DE : 1000
000,00 DIRHAMS
SIESE SOCIAL : 39 AVENUE
LALLA EL YACOUT
5ème ETAGE
APPT D. CASABLANCA
1- Aux termes d'un Procès
Verbal de l'Assemblée Gé-
nérale Extraordinaire tenue
à Casablanca en date du 15
septembre 2022, il a été dé-
cidé ce qui suit :

1- Approbation de la cession de
(10 000) parts sociales ap-
partenant au cédant M. La-
houcine MALAL au ces-
sionnaire Madame Saloua
FALLAHI ;
2- Démission de l'ancien gé-
rant unique M. Lahoucine
MALAL et nomination d'une
nouvelle gérante unique
Madame Saloua FALLAHI ;
3- La modification en consé-
quence des résolutions pré-
cédentes des articles : 6,7, 15
et 43 des statuts ;
4 - La mise à jour des sta-
tus ;

II- Le dépôt légal a été effec-
tué au greffe du tribunal du
commerce de Casablanca, le
06 octobre 2022, sous le
n°840106.

Pour Extrait et mention
N° 7747/PA

IMKANE COMPANY
Siège social : RESIDENCE
PRIMA OFFICE N 105
APPT 16 ETG 3 ANGLE 11
JANVIER ET MOSTAFA
MAANI Casablanca.
Au terme d'un acte sous-
seing privé en date du
19/09/2022 à Casablanca,
il a été établi les statuts de
la société SARL AU dont
les caractéristiques sont les
suivants :

Objet: Le transport national
et international de mar-
chandises, - Logistique et
gestion des flux, -l'importa-
tion et l'exportation, de tous
produits, matières, mar-
chandises ou matériels de
quelque nature que ce soit.
Dénomination : «IMKANE
COMPANY»
Siège : RESIDENCE PRIMA
OFFICE N 105 APPT 16
ETG 3 ANGLE 11 JANVIER
ET MOSTAFA MAANI Ca-
sablanca.

Durée : 99 ans.
Capital : 100.000,00 DHS
souscrits en numéraire et di-
visés en 1.000 parts de
100,00 DHS toutes libérées,
répartie comme suit: M.
MÉNÉGADY SAMIR: 1000
PARTS,

Gérance : La société gérée et
administrée par M. MENE-
GADY SAMIR pour une
durée illimitée.

Année sociale : 1er janvier
au 31 décembre.
Le dépôt légal a été effectué
au Greffe du Tribunal de
Commerce de Casablanca
sous le N°840404 en date du
06/10/2022, RC N°557647.
N° 7748/PA

ROYAUME DU MAROC
FONDATION DE LA
MOSQUEE
HASSAN II DE CASA-
BLANCA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT PUBLIC
N°22/2022/DT

Le Jeudi 03 Novembre 2022
à 10 heures, il sera procédé,
au siège de la Fondation de
la Mosquée Hassan II de
Casablanca sis au Boule-
vard Moulay Youssef, Casa-
blanca - Anfa, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert public sur

offres de prix concernant
l'alimentation électrique
des détecteurs autonomes
déclencheurs à la Fondation
de la Mosquée Hassan II de
Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré à l'adresse
indiquée ci-dessus, il peut
également être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics et à partir de
l'adresse électronique sui-
vante : www.fmh2.ma.

Le dossier d'appel d'offres
peut être envoyé par voie
postale aux concurrents qui
le demandent dans les
conditions prévues à l'arti-
cle 19 du règlement fixant
les conditions et les formes
de passation des marchés
de la Fondation de la Mos-
quée Hassan II de Casa-
blanca ainsi que certaines
règles relatives à leur ges-
tion et à leur contrôle tel
que disponible sur le site
susmentionné.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
Deux Mille (2.000,00 DH)
Dirhams.

Le montant de l'estimation
des prestations est Quatre
Vingt Dix Mille Cent Quatre
Vingt Dirhams (90.180,00
DH)

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27 et 29 du ré-
glement précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au siège de
la Fondation de la Mosquée
Hassan II de Casablanca sis
au Boulevard Moulay You-
sef, Casablanca - Anfa ;
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception à l'adresse
précitée.

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Il est prévu une visite des
lieux le Mercredi 19 Octobre
2022 à 10 heures.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de la consultation.

N° 7749/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime,
du Développement Rural
et des Eaux et Forêts
PROCEDURE NEGOCIEE
N° 01 /2022 /DAAJ
AVIS POUR LA

PASSATION D'UN
MARCHE NEGOCIE

A. OBJET : La surveillance
et le gardiennage des bâti-
ments administratifs abri-
tant les services centraux du
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts - Dépar-
tement de l'Agriculture - à
Rabat.

B. Maître d'ouvrage : La Di-
rection des Affaires Admi-
nistratives et Juridiques du
Ministère de l'Agriculture,
du Développement Rural,
de la Pêche Maritime et des
Eaux et Forêts - Départe-
ment de l'Agriculture - à
Rabat.

C. Adresse du Maître d'ou-
vrage pour retirer le dos-
sier:

Le dossier du marché négo-
cie peut être retiré du bu-
reau d'ordre de la Direction
des Affaires Administratives
et Juridiques Sise à
Avenue Hassan II-Com-

plexe dbagh (2ème étage) à
Rabat.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
deux vingt mille Dirhams
(20.000,00 DH) ;

D. Les pièces à fournir pour
les concurrents :

Les concurrents devront
obligatoirement déposer
leurs offres conformément
aux prescriptions.

I. Le dossier administratif
doit comprendre :

1. Pour chaque concurrent,
au moment de la présenta-
tion des offres :

a - Une déclaration sur
l'honneur, en un exemplaire
unique, qui doit comporter
les mentions prévues à l'ar-
ticle 26 du décret n° 2-12-
349 du 8 jomada 1434 (20
mars 2013) relatif aux
marchés publics.

b - L'original du récépissé
du cautionnement provi-
soire ou l'attestation de la
caution personnelle et soli-
daire en tenant lieu. Le
concurrent ne doit pas men-
tionner, sous peine l'élimi-
nation de son offre, le délai
de validité de l'attestation
de la caution personnelle et
solidaire.

c- Pour les groupements,
une copie légalisée de la
convention constitutive du
groupement accompagnée
d'une note indiquant nota-
mment : l'objet de la
convention, la nature du
groupement, le mandataire,
la durée de la convention
ainsi que la répartition des
prestations le cas échéant
comme il est prévu à l'ar-
ticle 157 du décret n° 2-12-
349 du 8 jomada 1434 (20
mars 2013) relatif aux
marchés publics;

d- La ou les pièces justifiant
les pouvoirs conférés à la
personne agissant au nom
du concurrent. Ces pièces
varient selon la forme jur-
dique du concurrent :
- S'il s'agit d'une personne
physique agissant pour son
propre compte, aucune
pièce n'est exigée ;
- S'il s'agit d'un représen-
tant, celui-ci doit présenter
selon le cas :

• Une copie conforme de la
procuration légalisée
lorsqu'il agit au nom d'une
personne physique
• Un extrait des statuts de
la société et/ou le procès-
verbal de l'organe compé-
tent lui donnant pouvoir
selon la forme juridique de
la société, lorsqu'il agit au
nom d'une personne mo-
rale ;

• L'acte par lequel la per-
sonne habilitée délègue son
pouvoir à une tierce per-
sonne, le cas échéant.

e- Une attestation ou sa
copie certifiée conforme à
l'originale délivrée depuis
moins d'un an par l'Admi-
nistration compétente du
lieu d'imposition certifiant
que le concurrent est en si-
tuation fiscale régulière ou
à défaut de paiement qu'il a
constitué les garanties pré-
vues à l'article 24 du décret
n°2-12-349 précité. Cette at-
testation doit mentionner
l'activité au titre de laquelle
le concurrent est imposé ;

f- Une attestation ou sa
copie certifiée conforme à
l'originale délivrée depuis
moins d'un an par la Caisse
nationale de sécurité sociale
certifiant que le concurrent
est en situation régulière
envers cet organisme
conformément aux disposi-
tions prévues à cet effet à
l'article 24 ci-dessus ou de la

décision du ministre chargé
de l'emploi ou sa copie cer-
tifiée conforme à l'originale,
prévue par le dahir portant
loi n° 1-72-184 du 15 jou-
mada II 1392 (27 juillet
1972) relatif au régime de
sécurité sociale assortie de
l'attestation de l'organisme
de prévoyance sociale au-
quel le concurrent est affilié
et certifiant qu'il est en si-
tuation régulière vis-à-vis
dudit organisme.

La date de production des
pièces prévues au b) et c)
ci-dessus sert de base pour
l'appréciation de leur vali-
dité.

g- Le certificat d'immatricu-
lation au registre de com-
merce pour les personnes
assujetties à l'obligation
d'immatriculation conformé-
ment à la législation en
vigueur ;

h- L'équivalent des attesta-
tions visées aux para-
graphes b, c et d ci-dessus,
délivrées par les adminis-
trations ou les organismes
compétents de leurs pays
d'origine ou de provenance
pour les concurrents non
installés au Maroc. A défaut
de la délivrance de tels do-
cuments par les administra-
tions ou les organismes
compétents de leur pays
d'origine ou de provenance,
lesdites attestations peu-
vent être remplacées par
une attestation délivrée par
une autorité judiciaire ou
administrative du pays
d'origine ou de provenance
certifiant que ces docu-
ments ne sont pas produits.
II. Le dossier technique :

Ce dossier doit compren-
dre:
1) Une note indiquant les
moyens humains et techni-
ques du concurrent et
mentionnant éventuelle-
ment le lieu, la date, la na-
ture et l'importance des
prestations qu'il a exécutées
ou à l'exécution desquelles
il a participé et la qualité de
sa participation.

2) Les attestations ou leurs
copies certifiées conformes
à l'original délivrées par les
maîtres d'ouvrage publics
ou privés ou par les
hommes de l'art sous la di-
rection desquels le concu-
rent a exécuté lesdites
prestations. Chaque attesta-
tion précise notamment la
nature des prestations, leur
montant et l'année de réali-
sation ainsi que le nom et la
qualité du signataire et son
appréciation ;

Lorsque le concurrent est
un Etablissement public, les
documents à fournir sont
ceux prescrits aux para-
graphes II de l'article 25 du
décret n°2-12-349 précité.

N.B : Les concurrents doi-
vent présenter au moins
une attestation de référence
relative à des prestations de
même nature que l'objet du
présent appel d'offres (pres-
tations de surveillance et de
gardiennage), dont le mon-
tant minimum est de 1 500
000,00 DHS TTC.
E. Adresse du Maître d'ou-
vrage pour déposer les of-
fres des concurrents :

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
d'ordre de la Direction des
Affaires Administratives et
Juridiques Sise à Avenue
Hassan II Complexe dbagh
(2ème étage) à Rabat ;
- soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité ;

- soit les envoyer par voie
électronique via le portail
des marchés publics
(www.marchespublics.gov.
ma)

F. La date limite du dépôt
des candidatures :

La date limite du dépôt des
candidatures est fixée pour
: le 27 octobre 2022.

N° 7750/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EDU-
CATION NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET
DES SPORTS

Service du Contrôle des
établissements et des salles
sportives

- SEGMA-
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 06/2022

Le Mardi 22 Novembre
2022 à 11 heures, il sera pro-
cédé au le bureau de Chef
de service du Contrôle des
établissements et des salles
sportives sis 51 Avenue IBN
Sina Agdal Rabat au 3ème
étage à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres ou-
vert sur offres de prix pour
: La maintenance des équi-
pements des installations
techniques des piscines
couvertes chauffées rele-
vant du SEGMA : « service
du contrôle des établisse-
ments et des salles spor-
tives»

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du bureau
de service du Contrôle des
établissements et des salles
sportives sis 51 Avenue IBN
Sina Agdal Rabat au 3ème
étage Rabat, il peut égale-
ment être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics : www.marchespu-
blics.gov.ma .

Le cautionnement provi-
soire est fixé à 50.000,00
DHS (Cinquante Mille dhs)
L'estimation du coût de la
prestation établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 4 818 000,00
DHS TTC (Quatre Million
Huit Cent Dix-Huit Mille
dhs TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
27,29 et 31 du Décret n°2-
12-349 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau du chef de service du
Contrôle des établissements
et des salles sportives sis 51
Avenue IBN Sina Agdal
Rabat au 3ème étage
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis ;
- Soit les déposer par voie
électronique via le portail
des marchés publics

La documentation tech-
nique exigée à l'article 11 du
RC doit être déposée au bu-
reau du chef de service du
Contrôle des établissements
et des salles sportives sis 51
Avenue IBN Sina Agdal
Rabat au 3ème étage au
plus tard le Lundi 21 No-
vembre 2022 avant 15h30
mn.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de la consultation.

N° 7751/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU

Direction Approvisionne-
ment et Marchés

Avis d'Appel d'offres Ou-
vert N° : 44/DAM/S/2022
à lot unique

Séance Publique
La Direction Approvisionne-
ment et Marchés de
l'ONEE-Branche Eau, sise à
Rabat lance le présent appel
d'offres qui concerne :
Maintenance et évolution
des modules sous environne-
ment oracle

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation. L'estima-
tion du coût des prestations
s'élève à : 2.784.000,00 DH
TTC.

Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à :
27.800,00 MAD
Le dossier d'appel d'offres
est téléchargeable sur le
portail marocain des mar-
chés publics à l'adresse :
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation
peut être retiré à l'adresse
suivante :

Bureau des marchés
(DAM), Immeuble G, Ave-
nue Mohamed Belhassan El
Ouazzani - Rabat - Maroc,
Tel : (+212) 0537 66 73 05
/06, Fax : (+212) 0537 66 75
13

Le dossier d'appel d'offres
est remis gratuitement aux
candidats.

Les plis des concurrents,
établis et présentés confor-
mément aux prescriptions
du règlement de la consul-
tation, doivent être :

- Soit déposé contre récé-
pissé au Bureau des mar-
chés (DAM) à l'adresse :
Immeuble G avant la date
et l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyé par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau des
marchés (DAM) à l'adresse
: Immeuble G avant la date
et l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de
la commission d'appel d'of-
fres en début de la séance
publique d'ouverture des
plis.

L'ouverture publique des
plis aura lieu le Mardi 08
Novembre 2022 à 10:30
(heure locale) au Salle d'ou-
verture de l'Immeuble G à
l'adresse : Avenue Moha-
med Belhassan El Ouazzani
- Rabat.

L'ouverture des enveloppes
sera fait en un seul temps.

Pour toute demande
d'éclaircissement, renseig-
nement ou réclamation
concernant le présent appel
d'offres ou les documents y
afférents, prière de contac-
ter l'entité d'achat Division
Achats Industriels Spécifi-
ques et de Support de la
Direction Approvisionne-
ment et Marchés à l'adresse
: Avenue Mohamed Belhas-
san El Ouazzani - CP 10220
- Rabat - Fax : (+212) 05 37
66 72 20.

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont consultables et té-
léchargeables à partir du
site internet des achats de
l'ONEE-Branche Eau à
l'adresse :
<http://www.onep.ma> (Es-
pace entreprise - rubrique
Achats)

N° 7752/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE FKH BEN SALAH
CERCLE
DE FKH BEN SALAH
COMMUNE/T
DE B.OUKIL
AVIS D'APPEL D'OFFRE
N° : 04/2022

Le Mardi 08 Novembre 2022 à 10h, il sera procédé au bureau du président de la commune territoriale de Beni Oukil à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre concernant l'affermage du souk hebdomadaire de Beni Oukil pour l'année budgétaire 2023 comme suit

- 1- Air entrée a bestiaux
- 2- Place des tentes
- 3- Balance légumes
- 4- Fondouk a bestiaux
- 5- Air a grain
- 6- Air a peau
- 7- Parking auto et velomoteur
- 8- Enregistrement aux bestiaux

* Le prix estimatif de la location est fixé à la somme de : 145 000.00 * cent quarante cinq mille dhs*

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4 500.00 dhs* quatre mille cinq cent dhs*.

Le cahier des charges peut être retiré auprès de la regie des recettes ou téléchargé à partir du portail des marchés de l'état via l'adresse électronique suivante: www.marchéspublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 du 8 joudmada2 1428 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que

certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion. Les concurrents convoqués peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la regie de recettes à la commune territoriale de Beni Oukil -soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier présenté par chaque concurrent est mis dans un pli cacheté portant :

- 1-dossier administratif comprenant :
- A) La déclaration sur l'honneur
- B) Lattestation du percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an ;
- C) L'attestation délivrée depuis moins d'un an par la CNSS ;
- D) Caution provisoire de 4500.00 dhs* quatre mille cinq cent dhs *
- E) P.C de la C.I.N
- F) Copie du cahier de charge paraphé
- J) Copie du règlement de consultation paraphé
- H) L'attestation d'inscription au registre de commerce
- 2-dossier technique comprenant :
- A) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent

Pour tout autre renseignements contacter le service de la regie de recettes.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR

PROVINCE
DE FKH BEN SALAH
CERCLE DE FKH
BEN SALAH
COMMUNE/T DE
B.OUKIL
AVIS APPEL D'OFFRE
N° :05/2022

LE MARDI 08 NOVEMBRE 2022 A 12H, IL SERA PROCÉDE AU BUREAU DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE BENI OUKIL A L'OUVERTURE DES PLS RELATIF A L'APPEL D'OFFRE CONCERNANT L'AFFERMAGE DE L'ABATTOIR DE BENI OUKIL POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023.

- LE PRIX ESTIMATIF DE LA LOCATION EST FIXE A LA SOMME DE : 23 000.00 -(VINGT TROIS MILLE DHS).
- LE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EST FIXE A LA SOMME DE : 2 000.00 DHS (DEUX MILLE DHS).
- LE CAHIER DES CHARGES PEUT ETRE RETIRE AUPRES DE LA REGIE DES RECETTES OU TELECHARGE A PARTIR DU PORTAIL DES MARCHES DE L'ETAT VIA L'ADRESSE ELECTRONIQUE SUIVANTE: WWW.MARCHES PUBLICS.GOV.MA.
- LE CONTENU AINSI QUE LA PRESENTATION DES DOSSIERS DES CONCURRENTS DOIVENT ETRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27 ET 29 DU DECRET N° 2-12-349 DU 8 JOURMADA2 1428 (20 MARS 2013) FIXANT LES CONDITIONS ET LES FORMES DE PASSATION DES MARCHES DE L'ETAT AINSI QUE CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES A LEUR

CONTROLE ET A LEUR GESTION. CONCURENTE CONVOQUEES PEUVENT: SOIT DEPOSER CONTRE RECEPISSE LEURS PLS AU BUREAU DE LA REGIE DE RECETTES A LA COMMUN RURALE DE BENI OUKIL. SOIT LES ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION AU BUREAU PRECITE. SOIT LES REMETTRE AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AU DEBUT DE LA SEANCE ET AVANT L'OUVERTURE DES PLS. LE DOSSIER PRESENTE PAR CHAQUE CONCURRENT EST MIS DANS UN PLS CACHETE PORTANT: 1-DOSSIER ADMINISTRATIF COMPRENANT : A) LA DECLARATION SUR L'HONNEUR B) L'ATTESTATION DU PERCEPTEUR DU LIEU D'IMPOSITION DELIVREE DEPUIS MOINS D'UN AN ; C) L'ATTESTATION DELIVREE DEPUIS MOINS D'UN AN PAR LA CNSS ; D) CAUTION PROVISOIRE DE 2 000.00 DHS.- DEUX MILLE DHS - E) P.C DE LA C.I.N F) COPIE DU CAHIER DE CHARGE PARAPHEE J) COPIE DU REGLEMENT DE CONSULTATION PARAPHEE H) ATTESTATION D'INSCRIPTION AU REGISTRE DE COMMERCE 2-DOSSIER TECHNIQUE

COMPRENANT : A) UNE NOTE INDIQUANT LES MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES DU CONCURRENT POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENTS CONTACTER LE SERVICE DE LA REGIE DE RECETTES.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE
DE MOHAMMEDIA
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M./SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DES PRIX
N° 12/2022/INDH
Le Jeudi 8 Novembre 2022 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour : Travaux d'achèvement du centre social pour les personnes en situation de précarité sis à boulevard Moukawama Mohammedia.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 20.000.00 Dhs (Vingt mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million trois cent quarante mille trois cent cinquante-deux dhs TTC (1 340 352,00 dhs) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia. - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Le dépôt des plis et des offres peuvent être effectués par voie électronique sur le portail des marchés publics à l'adresse suivante www.marchéspublics.gov.ma. - Il est prévu une visite des lieux le Mercredi 26 Octobre 10 H (Point de rencontre siège de la Préfecture). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 7753/PA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
CERCLE ANEZI
CAIDAT IDAGOUMAR
C.T IDAGOUMAR

Il sera procédé dans la salle de réunion de la commune d'Idagoumar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix selon le tableau ci-dessous :

N° A.O.O	Objet	date d'ouverture des plis	L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage en (DH)	la caution provisoire en (DH)
01/2022	Location d'un agrément de taxi appartenant à la commune d'Idagoumar	03 / 11 / 2022 à 10 heures	À partir de 500,00dhs/mois (Cinq cent dirhams 00 cts par mois).	1.000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau technique de la commune Idagoumar siège de la commune d'Idagoumar, cercle d'Anezi, province de Tiznit.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics :

« www.marchéspublics.gov.ma »

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 Joudmada-I 1434 (20-03-2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau technique de la commune Idagoumar.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics. Conformément à l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 4/09/2014.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le cahier de charge (Article 5).

N°7753/PA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 22/RH/2022/INV
(Séance publique)

Le 01/11/2022, à 10 heures 00min, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Rhama relevant de l'AREF MS, ahay Ryad Benguerit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 22/RH/2022/INV relatif a

DÉSIGNATION	MONTANT DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX TTC	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
Travaux de construction des murs de clôture pour les établissements de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	913 440,00 Dhs (neuf cent treize mille quatre cent quarantedirhams)	20 000,00Dhs (vingt mille dirhams)

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur pli contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

* Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : **Secteur A, Qualification A.5, Classe 4.**

* Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N°7754/PA

«FICASUD» S.A.R.L.
61, Rue Yougoslavie,
Passage Ghandouri
Bloc F n° 7 Guéfiz
Marrakech
TEL : 024 44 77 29 /
024 42 32 81
FAX : 024 44 76 77
«EURO-MAROC-IMMO»
SOCIÉTÉ
A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE D'ASSOCIÉE
UNIQUE
AU CAPITAL SOCIAL
DE 1.000.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : HAY
ASSIE, ARSET SINKO,
3ème TRANCHE APPT N°
2 AU RDC MARRAKECH
Aux termes de l'assemblée
générale extraordinaire
datée du 01/09/2022, il a
été décidé :

- De transférer le siège social de la société à : HAY ASSIE, ARSET SINKO, 3ème TRANCHE APPT N° 2 AU RDC MARRAKECH ;
- Questions diverses.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 04/10/2022, sous le n° 140032.

Pour extrait et mention
N° 7758/PA

«FICASUD» S.A.R.L.
61, Rue Yougoslavie,
Passage Ghandouri
Bloc F n° 7 Guéfiz
Marrakech
Tel : 05 24 44 77 29 /
42 32 81
Fax : 05 24 44 76 77
«VILLA CHRISANIE»
S.A.R.L. d'associée unique.
CONSTITUTION D'UNE
SOCIÉTÉ
A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE D'ASSOCIÉE
UNIQUE

Aux termes d'un acte sous seing privé à Marrakech, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associée unique avec les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION
«VILLA CHRISANIE»
S.A.R.L. d'associée unique.
OBJET

- La mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location meublée ou non, la mise à disposition de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers ;

- Toute activité liée notamment au tourisme et notamment la création, la conception, la réalisation, l'organisation d'événements privés ou professionnels, de séminaires, de réceptions, de programmes de motivation ou de cohésion d'équipe, de voyages d'entreprises.

SIEGE SOCIAL
ZENITH BUSINESS CENTER RUE MOUSLIM LOT BOUKAR, 3ème ETAGE APPARTEMENT N°14 BAB DOUKALA MARRAKECH
DUREE

La société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.
CAPITAL SOCIAL
Le capital social est fixé à la somme de 20.000,00 DH (Vingt Mille dirhams) divisé en 200 parts de 100 DH

chacune entièrement souscrites, libérées et attribuées à l'associée unique à savoir:

- La société «COMA-CLAR» SAS 200 Parts

Soit au total Deux Cent parts 200 parts
GERANCE
Mr CHRISTOPHE ALAIN RENE MARMANDE est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus.

ANNEE SOCIALE
L'année sociale commence le 1er Janvier de chaque année et finit le 31 Décembre.

II DEPOT LEGAL
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 05/10/2022, sous le numéro du registre de commerce 129489.

Pour extrait et mention
N° 7759/PA

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/09/2022 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes:

DENOMINATION: « ZYEENA PROMO » SARL. AU
OBJET: PROMOTION IMMOBILIERE.

SIEGE SOCIAL : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, ETAGE 2, APPT N°4, CASABLANCA.

DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :

- MR YOUSSEF ENNEMRI : 1000 PARTS SOCIALES
TOTAL : 1000 PARTS SOCIALES

ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

GERANCE : La société est gérée par MR YOUSSEF ENNEMRI pour une durée illimitée.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 06/10/2022 sous le N° 840563. RC N° 557715
Pour Extrait et Mention
LA GERANCE
N° 7760/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE
D'OUAD AMLIL
BUREAU DES
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : OA / 02 / 2022

Le lundi 7 novembre 2022 à Onze (11) heures, il sera procédé au siège de la Commune d'Ouad Amlil - Province de Taza - à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour l'affermage de service des parkings pour stationnement à Ouad Amlil - Province de Taza - en lot unique pour la période de 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de ladite Commune, il peut égale-

ment être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Vingt mille (20.000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations s'entend toutes taxes comprises établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Deux cents soixante-dix mille (270.000,00) Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° : 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux Marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer, leurs plis contre récépissé, sur support papier dans le bureau d'ordre de la commune;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au siège de la commune;

- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage ;
- soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 17 du règlement de la consultation.

N.B
Les plis des concurrents doivent contenir les indications suivantes : Numéro de registre de commerce, ville de registre du commerce et l'adresse électronique (E-mail).
N° 7761/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE D'OUED
AMLIL
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N° :
OA / 03 / 2022

Le mardi 08 novembre 2022 à Onze (11) heures, il sera procédé au siège de la Commune d'Ouad Amlil à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour l'affermage du Pont bascule à Ouad Amlil - province de Taza - en lot unique pour la période du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de bureau des marchés de ladite Commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Cinq mille (5.000,00) Dirhams

L'estimation des coûts des prestations toutes taxes comprises établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Trente mille (30.000,00) Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° :

2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux Marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer, leurs plis contre récépissé, sur support papier dans le bureau d'ordre de la commune;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec ac-

cusé de réception au siège de la commune ;

- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage ;
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 17 du règlement de la consultation.

N.B
Les plis des concurrents doivent contenir les indications suivantes : Numéro de registre de commerce, ville de registre du commerce et l'adresse électronique (E-mail).

N° 7762/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA
PROVINCE D'AL HOCEIMA
COMMUNE D'IZEMMOUREN

AVIS DE DEPOT

- Vu le Dahir n° 1-92-31 du 15 Hijja 1412 (17 juin 1992) portant promulgation de la loi n° 12-90 relative à l'urbanisme ;
- Vu le Décret N°2-92-832 Du 27 Rebia II 1414 (14 Octobre 1993) Pris Pour l'application de la loi n°12-90 relative à l'urbanisme ;
- Vu la circulaire ministérielle n°005 du 17 Janvier 1994 relative aux plans d'aménagement

Il est porté à la connaissance du public, que le projet de modification du plan d'aménagement de la ville d'ALHOCEIMA et sa périphérie relevant de la commune d'IZEMMOUREN, sous le n° : **AUAH 03/2017**, est déposé au siège de la commune d'IZEMMOUREN pour une durée d'un mois à compter du **vendredi 21 octobre 2022**, et qu'un dossier et un registre seront mis à la disposition du public pour formuler ses observations et ce, au siège administratif de ladite commune, pendant les horaires officiels de travail.

N°7763/PA



Royaume du Maroc

APPEL OUVERT AUX CANDIDATURES

Conformément à la loi organique n° 02-12 relative à la nomination aux fonctions supérieures en application des dispositions des articles 49 et 92 de la Constitution, promulguée par le Dahir n° 1-12-20 du 27 chaâbane 1433 (17 juillet 2012);

Conformément à la loi 01.00 portant sur l'organisation de l'Enseignement Supérieur, promulguée par le Dahir n° 1.00.199 du 15 Safar 1421 (19 Mai 2000) notamment son article 20 ;

En application à la note ministérielle N°106/07 du 27 mars 2019 relative à la procédure de l'appel à candidature aux postes de doyen ou de directeur d'un établissement universitaire ;

En application la lettre ministérielle du 14/09/2022 sous N° 07/655 ;

Le Président de l'Université Abdelmalek Essaâdi, annonce **aux Professeurs de l'Enseignement Supérieur** l'ouverture de l'appel à candidature pour les postes suivants :

> **Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Economique et Sociales de Tétouan.**

Les dossiers de candidatures peuvent être retiré au siège de la Présidence de l'Université. Adresse : M'hannech II, Avenue 09 avril, Tétouan, du **lundi 17 octobre 2022 au vendredi 21 octobre 2022** durant l'horaire administratif en vigueur ou à partir du site web de l'Université : www.uae.ma.

Les dossiers de candidatures dûment constitués sont à déposer contre un récépissé de dépôt en Six (06) exemplaires, plus d'une copie sous format Word et PDF dans un support électronique (01 USB), du **lundi 21 novembre 2022 au vendredi 25 novembre 2022**, à l'adresse sus-indiquée et à l'heure administrative en vigueur.

Présidence de l'Université Abdelmalek Essaâdi, B.P.2117 - Av.9 Avril, Quartier M'hannech II, Tétouan - Maroc
Code Postal : 93030 / Tél : (212) 539 979 316 - Fax : (212) 539 979 151 - Site Web : www.uae.ma

N°7764/PA

« AUDIMAK CONSULTING » CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE CONSEIL JURIDIQUE FISCAL ET FONCIER BAND CALL CENTER SARL

I- Aux termes d'un acte SSP en date du 01 Septembre 2022 à Casablanca, les associés de la société « BAND CALL CENTER SARL », société à responsabilité limitée, ont décidé ce qui suit:

1- Dénomination : La société prend la dénomination de : « BAND CALL CENTER SARL »

2- Siège social : Le siège de la société est fixé à : 14, RUE SOUKAINA BENT EL HOUCINE 2ème ETAGE QUARTIER DE LA GARE, ROCHES NOIRES CASABLANCA

3- Le capital : Le capital est fixé à 100.000,00 DHS et divisé en (1000) parts de 100,00 DHS chacune et dont la répartition se fait comme suit :

- Mr. MAKDAD ABDELAZIZ : 25.000,00 DHS en part social 250 Parts

- Mme. MAKDADA ME- RYEM : 25.000,00 DHS en part social 250 Parts

- Mr. LAAJILI TARIK : 25.000,00 DHS en part social 250 Parts

- Mme. MAKDADA MANAL : 25.000,00 DHS en part social 250 Parts Soit un totale 1.000 DHS Soit un totale 1.000 Parts

4- Objet : Activités de centres d'Appels

5- Gérant : Mr. MAKDADA ABDELAZIZ

6- La signature : Mr. MAKDAD ABDELAZIZ La société « BAND CALL CENTER SARL » est représentée et gérée avec les pleins pouvoirs par son gérant : Mr. MAKDAD ABDELAZIZ

7- La durée : La durée de la société est fixée à 99 années. Le dépôt a été effectué au tribunal de commerce à Casablanca, le 29 Septembre 2022 sous le numéro 839564, au registre de commerce N°556903

N° 7874/PA

Coopérative Abou Sefaw Douar Ait Iazza Lablane CT Afouzer Province d'Azilal Avis d'appel d'offres ouvert N° :

01/2022/COOP/AB/S

Le 31/10/2022 à onze heures du matin, il sera procédé au siège de la Coopérative Abou Sefaw sise au Douar Ait Iazza Lablane, Commune Afouzer, Province d'Azilal, à l'ouverture des plis relatives à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix Achat des équipements pour un atelier de production et valorisation des fromages. Le dossier de demande d'offres peut être retiré de la coopérative ABOU SEFAW

Le cautionnement provisoire est fixé à Quinze mille dirhams (15.000,00 DHS). Le Coût d'estimation des prestations est fixé par le maître d'ouvrage à Deux Cent Quarante Dirhams; 00 Centimes (275.640,00). Le contenu de la prestation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit envoyer leurs enveloppes en recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : coopérative ABOU SEFAW douar AIT IAZZA LABLANE CT AFOURER province d'Azilal.

- Soit le déposer contre récépissé au bureau du président de ladite coopérative. - Soit de les remettre au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance et avant ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 08 du règlement de consultation.

N° 7765/PA

AKMED BATIMENT-SARLAU

Suivant acte sous seing privé en date du 26/09/2022, il a été constitué une SARL :

Dénomination : AKMED BATIMENT-SARLAU

Capital : 100 000,00 dirhams, souscrits en numéraire et divisé en 1.000 parts de 100,00 dirhams toutes libérées.

Associé & gérance : M. Mohamed AKROUM, de nationalité marocaine, né le 14/10/1980 à IAAZZA-NENE NADOR, demeurant à Casablanca, LOT MARHABA RUE 14 NR 95 QUARTIER INDUSTRIEL SIDI BERNOUSSI, titulaire de la CIN numéro BJ 268399

Siège : 10, Rue Liberté, Etage 3, Apt 05 - Casablanca

Objet : Promoteur immobilier ; Entrepreneur de travaux de construction ; Entrepreneur de travaux divers et de constructions décoratives ; Entreprise générale de Travaux Publics et du Bâtiment ; La construction et l'entretien des routes, chaussées, pistes d'envoi, berges et ouvrages d'arts.

VII. Durée : 99 ans. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 07/10/2022, RC N°557791, ICE :003158841000095

Pour extrait et mention gérance

N° 7766/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Province de Mediouna Commune de Sidi Hajjaj Oued Hassar Direction des Services Communaux Service Technique

Avis de dépôt

Le président de la commune de Sidi Hajjaj Oued Hassar annonce au public qu'une enquête commodo et incommodo a été ouverte dans une durée de 15 jours à partir de la publication de l'avis au sujet d'une demande d'autorisation d'aménagement d'un café sis lotissement Riyad Essalam lot n°76 TR3 Sidi Hajjaj Oued Hassar province Mediouna TF n°275368/12 au nom de M. Yassine Karimi et Sofiane Karimi et Abderrazzak Karimi.

A cet effet, un registre est mis à la disposition du public au service économique pou consigner toute observation à ce sujet.

N° 7768/PA

Fiduciaire ZAHIR Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique Au capital de 100 000,00 DHS

Siège social : Rue IBN AICHA Imm. Paris 3ème étage Bureau N° 11 Guéliz Marrakech. Tél / Fax : 05 24 43 41 06 CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. enregistré à Marrakech le 30/09/2022, il a été constitué une société SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :

1) Dénomination : ICI COMME AILLEURS

2) Capital social : 100 000,00 DHS.

3) Siège social : AV Abdelkarim El Khattabi Residence Jawad 109, 3ème Etage Appt 43 Gueliz Marrakech

4) Objet : Courtier d'immeubles occupant au moins deux personnes

5) Gérance : Mme MYRIAM IDOUISSAND, gérante unique pour une durée illimitée.

6) Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 06/10/2022 sous le N° 140093 1844612, RC N° 129533.

N° 7767/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL SECRETARIAT GENERAL D.R.F.H

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° : 86 /2022 /B.G/PAZ

Le 03 Novembre 2022 à 12 Heures ; il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture du plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix, pour : Achat d'ameublement pour la Province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau Chef de la Division des Ressources Financières et Humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespubliques.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille Neuf cent dirhams, 00 Cts (3.900,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre Vingt-dix huit mille di-

rhams 00 Cts (198 000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du N° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les échantillons et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division des Ressources Financières et Humaines au Secrétariat Général de la Province au plus tard le : 02 Novembre 2022 à 16 Heures 30 min

Les pièces justificatives à fournir par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 7770/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL SECRETARIAT GENERAL D.R.F.H

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 08/2022

Le 03/11/2022 à 10h00 il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T.L.E de Tiznit Avenue Mohamed V Tiznit à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET : PRDTS-Travaux de construction de la RP 1902 du PK 0+000 au PK 7+000 sur 7 Km - Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETLE de Tiznit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat. : <http://www.marchespubliques.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 160 000,00 (Cent soixante mille DHS). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 10 675 129,20 (Dix millions six cent soixante-quinze mille cent vingt-neuf Dhs, 20 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tiznit

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévus par l'article 4 du règlement de consultation.

Dossier Technique comprenant : - Pour les entreprises installées au Maroc :

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Le certificat de qualification et de classification relatif au :

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGEE	CLASSE MINIMALE
B	B1 et B3 et B5	2

- Pour les entreprises non installés au Maroc : Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL SECRETARIAT GENERAL D.R.F.H

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° : 87 /2022 /B.G/PAZ

Le 04 Novembre 2022 à 10 Heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture du plis relatif à l'appel d'offre sur offres de prix, pour : Achat de matériel Informatique pour les services du Secrétariat Général de la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources Financières et Humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespubliques.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre mille cinq cent dirhams, 00 Cts (4.500,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Quatre Vingt Seize Mille Huit Cent Quatre-vingts Dirhams 00 Cts (296 880,00 DHS).

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du N° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des Ressources Financières et Humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les échantillons et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division des Ressources Financières et Humaines au Secrétariat Général de la Province au plus tard le : 03 Novembre 2022 à 16 Heures 30 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B : CE MARCHÉ EST RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISES

N° 7771/PA

N°7769/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.FH
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTES
N° : 91 /2022 /B.G/PAZ
Le 04 Novembre 2022 à 11 heures, il sera procédé au bureau de monsieur le Secrétaire Général e la Province d'Azilal à l'ouverture du plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix, pour :
Achat de matériel et mobilier de bureau au profit du Secréariat Général et des Postes de Commandement de la Province d'Azilal
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de Division des Ressources Financières et Humaines au Secréariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du

portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Onze mille dirhams, 00 Cts (11.000,00 DH).
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de: cinq cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent soixante Dirhams,00 Cts (594.960,00dhs),
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les envoyer par voie

électronique dans le portail des marchés publics.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des Ressources Financières et Humaines au Secréariat Général de la Province d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
les Echantillons et catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division des Ressources Financières et Humaines au Secréariat Général de la Province au plus tard le : 03 Novembre 2022 à 16 Heures 30 min
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N.B : CE MARCHE EST RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE

ENTREPRISES
N° 7772/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.FH
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTES
N° : 92 /2022 /B.G/PAZ
Le 04 Novembre 2022 à 12 Heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture du plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix, pour : Achat des équipements pour la résidence officielle de la Province d'Azilal
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau Chef de la Division des Ressources Financières et Humaines au Secréariat Général de la Province d'Azilal, il peut également

être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Trois mille Neuf cent dirhams, 00 Cts (3.900,00 DH).
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre Vingt-dix huit mille dirhams 00 Cts (198 000,00 dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des Ressources Financières et Humaines au Secréariat Général de la Province d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les échantillons et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division des Ressources Financières et Humaines au Secréariat Général de la Province au plus tard le : 03 Novembre 2022 à 16 Heures 30 min
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 7773/PA

Sur vos petits écrans

S A M E D I



07:00 : Hymne national+ Coran
07:10 : Tinoubka
07:40 : Ichaa Mamlaka
08:40 : Al Aouda Mina Al Marad
09:40 : Koloub Tayha Ep 8
10:40 : Merhba Bishabi S2 Ep23
11:10 : Capitaine Hajiba Ep 19
11:30 : Oussrati Best of semaine 2
12:30 : Sihatouna Ep 32
12:40 : Capitaine Hajiba Ep 20
13:00 : Jt Addahira
13:20 : Rdat Walida S1 Ep1
14:00 : JT en Amazigh
14:20 : JT en Espagnol
14:40 : Bin El Bareh w Lioum
15:10 : Andi Holm Ep2
16:00 : Bnat Lâassass Ep23
17:00 : Stoun Lklam Ep 29
17:10 : Stoun Lklam Ep 30
17:30 : Nadoua Aid Miloud
18:00 : Wala älik Al Massir Ep 22

18:30 : JT en Français
18:50 : Hikayat wa Ibar Ep 3
18:55 : Hikayat wa Ibar Ep 4
19:00 : Aalam Zayneb wa Naf-nouf S2 Ep2
19:30 : Jrit o Jarit Ep 2
20:30 : Jt Principal
21:30 : Téléfilm Al Ghadi
23:00 : Dernier bultein d'information
23:20 : Bnat Lâassass Ep23
00:20 : Bin El Bareh w Lioum
00:50 : Amouddou
01:50 : Amakin Fi Dakira
02:25 : Wala älik Al Massir Ep 22
03:00 : Rdat walida S1 Ep1
03:30 : Koloub Tayha Ep 8
04:30 : Tinoubka
05:00 : Ichaa Mamlaka
06:00 : Al Aouda Baada Al Marad

05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hi-wat bladi
06:25:00 : MAGAZINE : CHADA AL ALHANE : SPECIAL MOUWACHAHAT
08:35:00 : SERIE : L'auberge
09:45:00 : FEUILLETON : ASSIR AL MADFOUNE
10:15:00 : FEUILLETON : FADILA
11:00:00 : SERIE : Rommana wa bartal
11:50:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
12:00:00 : SERIE : KOULNA MGHARBA
12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKH-BAR

13:20:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
13:35:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE
14:45:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN
14:55:00 : MAGAZINE : LIL MATBAKHI NOUJOUR
15:30:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
15:40:00 : FEUILLETON : ASSIR AL MADFOUNE
16:10:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
18:10:00 : MAGAZINE : DREAM ARTIST
19:45:00 : DOCUMENTAIRE : MUSIC VOYAGER
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
20:55:00 : METEO

21:00:00 : MAGAZINE : CAP-SULE ZOUR BLADEK
21:10:00 : METEO
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
21:45:00 : MAGAZINE : JAMIL
21:50:00 : MUSIQUE : SPECIAL AID AL MAWLID AN-NABAWI ACHARIF
23:20:00 : TELEFILM : IMMA
01:00:00 : JEU : NKATCHFOU BLADNA
02:40:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
04:00:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : PAR CŒUR : MADRASSAT AL HAYAT
04:55:00 : DOCUMENTAIRE : LA MUSIQUE DANS LA VIE : AL BRANES FI MAWSSIM AL HASSAD

D I M A N C H E



07:00 : Hymne national+ Coran
07:10 : Tinoubka
07:40 : Ichaa Mamlaka
08:40 : Al Aouda Ila Balad
09:40 : Amakin fi Dakira
10:10 : Koloub Tayha Ep9
11:10 : Nadi Al Marah
12:20 : Hikayat wa Ibar Ep 3
12:25 : Hikayat wa Ibar Ep 4
12:30 : Aalam Zayneb wa Naf-nouf S2 Ep2
13:00 : JT Addahira
13:20 : Rdat Walida S1 Ep2
14:00 : JT en Amazigh
14:20 : JT en Espagnol
14:40 : Mister Senssour Ep 1
14:50 : Mister Senssour Ep 2
15:00 : Gd Prix de Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan de Saut

d'Obstacles
17:00 : Aâbak Attourat
18:00 : Aalam Ryadi
18:30 : JT en Français
18:50 : Merhba Bishabi S2 Ep25
19:20 : Joudia Ep 2
20:10 : 100% Raqmi Ep2
20:30 : JT Principal
21:30 : 45 min
22:30 : HafI Dini Aid Miloud Annabaoui
00:10 : Dernier bultein d'information
00:30 : Téléfilm Al Ghadi
02:00 : Aâbak Attourat
02:55 : Rdat Walida S1 Ep2
03:30 : Koloub Tayha Ep9
04:30 : Tinoubka
05:00 : Ichaa Mamlaka
06:00 : Al Aouda Ila Balad

05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hi-wat bladi
06:25:00 : DOCUMENTAIRE : Safahat mansiya : Moushaf Othman
07:35:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE
08:40:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS
09:35:00 : FEUILLETON : ASSIR AL MADFOUNE
10:05:00 : FEUILLETON : FADILA
10:50:00 : SERIE : Rommana wa bartal : al fahma
11:40:00 : MAGAZINE : WACH FHAMTOUNA
12:10:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3
12:35:00 : METEO

12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:20:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
13:35:00 : MAGAZINE : KHIR LBLAD
13:45:00 : MAGAZINE : YID AL FELLAH
14:05:00 : SERIE : L'auberge
15:05:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
15:20:00 : FEUILLETON : ASSIR AL MADFOUNE
15:50:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
17:55:00 : TELEFILM : QALBI BGHAH
19:30:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
19:40:00 : MAGAZINE : MA3A RAMDANI
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
20:45:00 : QUE DU SPORT

20:55:00 : NEWS : BULLETIN METEO
21:00:00 : MAGAZINE : CAP-SULE ZOUR BLADEK
21:10:00 : METEO
21:15:00 : AL MASSAIYA
21:45:00 : MAGAZINE : JAMIL
21:50:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : School of hope
23:15:00 : CINESTARS : AL 3ATI ALLAH
00:50:00 : LONG-METRAGE : TERA MERA KI RISHTA
03:25:00 : MAGAZINE : CONFIDENCES DE PRESSE
04:25:00 : MAGAZINE : MOUKHTAFOUNE
05:25:00 : DOCUMENTAIRE : LA MUSIQUE DANS LA VIE : GHYATA, RAQSAT AL BA-ROUD

Sport

Mondial féminin U17

Les Lioncelles de l'Atlas entre ambitions et précaution



À quelques jours du coup de sifflet inaugural de la Coupe du monde féminine de football des moins de 17 ans, qui se tiendra en Inde du 11 au 30 octobre, les joueuses de l'équipe nationale nourrissent de grandes ambitions pour marquer de la plus belle des manières la toute première participation du Maroc à cette grand-messe.

Motivées, combattives et surtout solidaires, les Lioncelles de l'Atlas assurent vouloir donner le meilleur d'elles-mêmes pour aller le plus loin possible dans cette joute mondiale.

Pour les protégées d'Anthony Rimasson ayant assuré leur qualification

à cette 7^{ème} édition à l'issue d'une remontada historique à Rabat aux dépens du Ghana, l'enjeu est de taille. Croiser le fer avec le Brésil et les Etats-Unis au premier tour semble une tâche des plus ardues, mais l'esprit de détermination et le travail de longue haleine seraient la recette gagnante du Onze national.

Si les Marocaines font leur première apparition dans cette manifestation sportive, les Brésiliennes en sont à leur 6^{ème} participation alors que les Américaines, finalistes de l'édition inaugurale de 2008, sont à leur cinquième participation.

Dans l'optique de livrer une bonne performance lors de cette

compétition, l'équipe nationale, qui a atterri le 1^{er} octobre à Goa dans l'Ouest de l'Inde, a effectué plusieurs galops d'entraînement, ponctués par des matchs amicaux contre notamment le Portugal et le Chili, également qualifiés pour cette Coupe du monde.

"Arriver dix jours avant le coup d'envoi du Mondial nous permet de nous acclimater et de prendre nos marques. Une séance d'entraînement est programmée chaque jour", a indiqué à la MAP, l'entraîneur de la sélection nationale, Anthony Rimasson.

"Nous sommes logés effectivement dans un groupe difficile, avec l'Inde, pays hôte, en sus du Brésil et

des Etats-Unis, mais le Maroc a aussi son mot à dire dans cette édition", a-t-il affirmé.

La qualification de la sélection nationale U17 à cette Coupe du monde est le fruit de plusieurs années de travail, a-t-il ajouté, notant que la qualification à cette phase finale est déjà une grande victoire et un tournant majeur pour le développement du football féminin au Maroc.

Et de rappeler que la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a mis tous les moyens nécessaires à la disposition de l'équipe et lui a permis de se préparer dans des conditions optimales.

Logé dans le groupe A, le Maroc affrontera également l'Inde, pays hôte contre qui la méfiance est de mise. Les Indiennes ne ressemblent en rien à des outsiders puisqu'elles disposent d'atouts considérables pouvant tout faire basculer.

Dans ce sens, l'ancien international indien, Inivalappil Vijayan, président du comité technique de la Fédération indienne de football, a

considéré que la U17-Féminine est un "événement tellement important pour l'Inde et un grand privilège de jouer à un tel niveau".

Pour les indiennes, a-t-il commenté dans une déclaration à la presse, "c'est le meilleur âge pour jouer contre certaines des meilleures équipes au monde et surtout il n'y a pour elles absolument aucune pression".

A rappeler que l'Espagne, championne en titre, qui a battu le Mexique en finale de l'édition 2018, est logée dans le groupe C avec la Colombie, la Chine et le Mexique alors que le groupe D comprend le Japon, la Tanzanie, le Canada et la France. La poule B comprend l'Allemagne, le Nigeria, la Nouvelle-Zélande et le Chili.

Ayant remporté le trophée en 2008 et 2016, la Corée du Nord est l'équipe la plus titrée de l'histoire du tournoi, tandis que le Japon, l'Espagne, la Corée du Sud et la France ont chacun remporté une fois le titre.

Par Driss Hachimi (MAP)

Défaite de l'EN féminine face à la Pologne

La sélection nationale féminine de football a été battue (4-0), jeudi soir, par son homologue polonaise, lors d'un match amical s'inscrivant dans le cadre d'un tournoi international à Cadix en Espagne.

Les buts des Polonaises ont été inscrits par Ewa Pajor (33 min), Padilla Bidas (53 min) et Nikola Karczewska, auteure d'un doublé (59 min et 87 min).

L'équipe de Reynald Pedros disputera son deuxième match, dans le cadre de cette compétition amicale, le 10 octobre contre le Canada.

La participation des coéquipières de Ghizlane Chebbak au tournoi de Cadix s'inscrit dans le cadre de la préparation pour la Coupe du monde, prévue en Australie et en Nouvelle-Zélande du 20 juillet au 20 août 2023.

Mondial de football pour amputés

Elimination de l'EN au stade des quarts de finale



L'équipe nationale a été éliminée en quarts de finale de la Coupe du monde de football pour amputés, après sa défaite (4-1) face à la Turquie, pays hôte, jeudi soir au stade TFF Riva d'Istanbul.

Les locaux ont ouvert le score dès la dixième minute de jeu par le biais de Rahmi Özcan, avant qu'Ömer Güleriyüz ne double la mise à la 28^{ème} minute, suivi d'un troisième but de Kemal Güleş cinq minutes plus tard.

L'unique but des protégés de Fouad

Assou a été inscrit à la 46^{ème} minute par Ilias Al Sebai.

La Turquie a marqué un quatrième but par Kemal Güleş, auteur d'un doublé.

Les locaux affronteront l'Ouzbékistan en demi-finale.

L'équipe nationale a signé une belle performance lors de cet événement, auquel elle participe pour la première fois.

Le Maroc a entamé son aventure par une victoire face à l'Irlande (6-0), avant d'être battu par le Brésil (0-2). La sélection nationale a par la suite fait match nul face à l'Iran (0-0), lui permettant de se qualifier pour les huitièmes de finale.

Le Maroc a par la suite validé son billet pour les quarts de finale en s'imposant largement face à l'Argentine (4-0).

La 17^{ème} édition de la Coupe du monde de football pour amputés prendra fin ce dimanche.

22^{ème} édition du Rallye du Maroc

Victoire de Guerlain Chicherit et de Skyler Howes

Le Français Guerlain Chicherit a remporté jeudi la 22^{ème} édition du Rallye du Maroc dans la catégorie auto, devant l'Argentin Orlando Terranova et le Qatar Nasser Al-Attiyah, au terme de la 5^{ème} étape reliant Tan Tan à Agadir.

En moto, la victoire finale est revenue à l'Américain Skyler Howes qui s'est imposé devant son coéquipier, l'Argentin Luciano Benavides, et l'Américain Ricky Brabec (Honda).

L'édition 2022 du Rallye du Maroc a connu la participation des meilleurs équipages de la discipline. Elle a été également marquée par la victoire du Marocain Amine Echiguer dans la catégorie moto "Rallye 3".

Le jeune motard marocain est arrivé premier lors de cette dernière étape du Rallye, reliant Tan Tan à Agadir, qu'il a bouclée en 01h 59min et 31 sec.

Amine Echiguer, qui a entamé sa carrière sportive dans les compétitions moto-cross de la Fédération Royale marocaine de motocyclisme, a devancé au classement général le Français Guillaume Borne et l'Indien Abdul Wahid.

Le champion marocain avait déjà été vainqueur en

2021 de la catégorie Enduro Cup Africa lors de sa première participation au Rallye du Maroc.

Le Rallye du Maroc 2022, 3^{ème} manche du W2RC (World Rally-Raid Championship), a pris le départ dimanche dernier de la ville d'Agadir, avec la participation de pas moins de 342 concurrents des quatre coins du monde.

Regroupant les catégories (auto, camion, moto...) sur des parcours différents, ce Rallye a vu les participants parcourir une distance de plus de 2.316 km, répartie sur 5 étapes.

Organisé sous le Haut Patronage de S.M le Roi Mohammed VI, cet événement sportif d'envergure s'est distingué par une diversité des reliefs, entre vallées dunes, falaises et montagnes.

Le Rallye du Maroc a été marqué cette année par un nouveau record en termes de participants (342), représentant 36 nationalités et 235 véhicules, soit une hausse de 25% par rapport à l'édition précédente, ce qui reflète, selon les organisateurs, l'attachement de la communauté des rallyes tout-terrain (Cross-Country), à cette importante manifestation sportive.

Ligue des champions et Coupe de la Confédération

Un tour à la portée des clubs marocains



Week-end africain par excellence pour un quatuor de clubs marocains. En Ligue des champions, le Wydad et le Raja feront leur entrée en scène pour disputer en dehors de leurs bases les matches aller du 2ème tour préliminaire, tout comme la Coupe de la Confédération avec la Renaissance de Berkane et l'ASFAR qui aborderont ce même stade de la compétition.

En C1, le bal sera ouvert, samedi à partir de 16h30 au stade Général Senyi Kountche à Niamey, par l'opposition Raja-ASN Nigelec du Niger. Un match qui s'annonce à la portée

des Verts qui s'étaient déplacés jeudi à bord d'un vol spécial à destination de la capitale nigérienne, disposant donc d'un peu plus de 24 heures pour s'acclimater avec les conditions du déroulement de la partie.

L'équipe du Raja devait se contenter vendredi d'une seule séance d'entraînement afin de peaufiner les ultimes réglages, sachant que le coach tunisien Mondir Lakbiyer avait fait part de son intention de revoir son onze de départ, au moment où il devra faire sans Mohamed Zrida non encore remis de sa blessure contractée au niveau de l'épaule.

Le Raja qui connaît une entame

difficile en championnat est sommé de secouer le cocotier et de sceller le sort de cette rencontre bien avant le match retour qui se jouera à huis clos.

A l'instar du Raja, le Wydad, champion sortant, se déplacera à Port Harcourt pour donner la réplique, dimanche à 16h00, à la formation nigérienne de Rivers United FC.

En dépit du fait de se produire à l'extérieur, le WAC se trouve bien placé pour négocier sans dégât ce tour de chauffe et décrocher pour la huitième fois de suite une qualification à la phase de poules, avec à la clé l'ambition de conserver l'élan victorieux en C1, pour atteindre six succès de

rang, ce qui serait une première.

Pour l'entraîneur des Rouges, Lhoucine Ammouta, lauréat de la C1 avec le WAC en 2017, tout prête à croire à l'optimisme après un bon démarrage sur le plan national, ajoutant que « les joueurs s'étaient libérés davantage après la victoire au détriment de la RSB et que le groupe va tout faire pour regagner le bercail avec un résultat positif ».

En ce qui concerne l'effectif, le WAC sera privé des services de Hamid Ahdad, au moment où Zouheir El Moutarraj est incertain. En revanche, le club a pu récupérer Aymane El Hassouni, l'une des cartes gagnantes du staff technique.

En Coupe de la Confédération, la Renaissance de Berkane, tenante du titre, affrontera, dimanche à 16h00 à Johnson Arena à Logos, le club nigérian de Kwara United.

La RSB, qui s'était rendue vendredi matin au Nigeria à bord d'un vol spécial en compagnie du Wydad, est tenue d'honorer son statut de champion face à un adversaire qui ne manquera certainement pas de jouer à fond ses chances.

Au grand complet, la formation berkanie est outillée pour dépasser ce tour, idem pour l'ASFAR, seul club national à jouer le match aller à domicile, dimanche à 20 heures contre les Guinéens d'Anglogols Ashanti Golden Boys Siguiri.

Les Militaires doivent retenir la

leçon du match du premier tour préliminaire où ils s'étaient fait quelques frayeurs avant de rectifier le tir au match retour loin de leur base devant Remo Stars du Nigeria.

En tout cas et au vu de l'armada de qualité dont dispose le club de l'ASFAR, celui-ci devrait être présent, en principe, lors des tours avancés du tournoi.

Mohamed Bouarab

Programme

Ligue des champions (2ème tour préliminaire)

Samedi

16H30 : ASN Nigelec (Niger) - Raja (Stade Général Senyi Kountche à Niamey)

Dimanche

16H00 : Rivers United FC (Nigeria) - Wydad (Stade international Adokiye Amiesimaka à Port Harcourt).

Coupe de la CAF (2ème tour préliminaire)

Dimanche

16H00 : Kwara United (Nigeria) - RS Berkane (Mobolaji Johnson Arena à Lagos).

20H00 : ASFAR Club - Anglogold Ashanti Golden Boys Siguiri (Guinée) (Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat).

Botola Pro D1

Voici le programme des matches de la cinquième journée de la Botola Pro D1 « Inwi » de football:

Samedi

18h00 : Mouloudia Oujda – Jeunesse sportive Salmi

20h30 : Difaâ El Jadida – Maghreb Fès

Dimanche

18h00 : Olympique Khouribga – FUS Rabat

Reportés :

AS FAR – Olympic Safi

Ittihad Tanger - Wydad Casablanca

RS Berkane – Moghreb Tétouan

Raja Casablanca – Hassania Agadir

A noter que le match Union Touarga-Chabab Mohammedia devait avoir lieu vendredi.

Championnat D2

Le championnat national de football, dit Botola Pro D2, se poursuivra en cette fin de semaine pour le compte de la 5ème journée selon le programme suivant :

Samedi à 16h00

WAF-RCOZ

SM-IZK

CAK-RBM

Dimanche à 16h00

CAYB-JSM

I.Marrakech-WST

OD-CJBG

Msuva obtient gain de cause

Le WAC devra s'acquitter avant le 17 courant de la somme de 700.000 dollars en faveur de son ex-joueur tanzanien Simon Msuva. Celui-ci a obtenu gain de cause suite au jugement rendu par le Tribunal arbitral du sport.

Marquinhos Xavier : Le Maroc, un sérieux prétendant pour les demi-finales de la prochaine Coupe du monde de futsal

Le Maroc est un "sérieux prétendant pour les demi-finales" de la prochaine Coupe du monde de futsal, a indiqué le sélectionneur national brésilien, Marquinhos Xavier.

"Je suis convaincu que le Maroc, vu son rythme de progression, jouera au moins les demi-finales de la prochaine Coupe du monde en 2024", a assuré Marquinhos dans une déclaration à la MAP, à la veille du premier de deux matchs amicaux entre le Brésil, premier au classement mondial, et le Maroc, huitième.

Le technicien brésilien, qui a fait appel à tous les stars de la Seleçao, a rappelé que "le Maroc était d'ailleurs tout près d'atteindre ce stade de la compétition lors de la dernière Coupe du monde".

Lors de la dernière édition, organisée en septembre en Lituanie, le Maroc avait été éliminé en quarts par le Brésil sur le score de 1 but à 0.

Et d'ajouter : "Je pense que le travail qu'on est en train de faire au sein de la sélection marocaine est très colossal, que ce soit de la part de la fédération ou du staff technique. C'est vrai que ça dépendra de ce qui va se passer d'ici là, mais je suis sûr que le Maroc atteindra le sommet du futsal mondial dans un avenir proche".

"Je suis sûr que ce seront deux matchs très durs entre le Brésil et le Maroc, qui est une équipe très puissante techniquement et qui, certainement, va atteindre le sommet mondial", a-t-il insisté.

Par ailleurs, le sélectionneur de l'équipe



brésilienne, quintuple championne du monde, s'est dit "heureux de recevoir le Maroc. Il s'agit de l'une des grandes sélections qui ne cessent d'évoluer, voire celle qui a le plus évolué ces dernières années".

Cette rencontre est importante en ce sens que "le Maroc est l'une de ces équipes qui vous donnent du fil à retordre, ce qui nous permet d'améliorer nos phases de jeu et de nous maintenir dans le haut niveau".

Concernant la préparation de son équipe, Marquinhos a souligné qu'" hormis l'absence de Pito, qui vient d'avoir un bébé, tous les éléments de l'équipe nationale brésilienne sont présents pour ces matchs amicaux contre le Maroc. Ce sera certainement deux rencontres de haut niveau".

La sélection nationale de futsal a effectué,

mercredi soir à Brusque, la première séance d'entraînement en présence de tous les joueurs convoqués pour cette double confrontation amicale.

Dimanche à Arena Multiuso Prefeito Estêner Soratto da Silva de la ville de Tubarão (14H00), les Lions de l'Atlas se mesureront pour la deuxième fois après l'opposition de vendredi aux leaders du classement mondial, en présence de toutes leurs stars avec à leur tête Ferrao, le pivot du FC Barcelone considéré comme le meilleur joueur de futsal de la planète.

Le Maroc et le Brésil s'étaient affrontés l'année dernière à Laâyoune également en matchs amicaux. Le premier match a été remporté par le Maroc (3-1), alors que le second est revenu aux Brésiliens (0-2).

Google à la conquête de l'informatique quantique

Dehors, un doux soleil d'été réchauffe la côte Pacifique; la Californie se prépare à vivre une nouvelle journée radieuse.

Dedans, il fait -273 degrés par endroits, pour satisfaire les impossibles exigences de la mécanique quantique. Une science où les choses peuvent simultanément exister, ne pas exister et être quelque part entre les deux.

Bienvenue dans les profondeurs du laboratoire d'intelligence artificielle quantique de Google, où 200 personnes surdouées travaillent à façonner la prochaine génération d'ordinateurs -- qui ne ressemblera en rien à ce que vous avez dans votre poche ou sur votre bureau.

"Il s'agit d'un nouveau type d'ordinateur qui utilise la mécanique quantique pour effectuer des calculs et nous permettre de résoudre des problèmes qui seraient autrement insolubles", explique Erik Lucero, l'ingénieur en chef de ce laboratoire situé près de Santa Barbara.

"Il ne va pas remplacer votre téléphone portable ou votre ordinateur de bureau; il va exister et travailler en parallèle de ces appareils."

L'informatique que nous utilisons au quotidien repose sur un concept de certitude binaire des dizaines de milliers de "bits" de données qui sont chacun activé ou non, c'est-à-dire 1 ou 0.

L'informatique quantique utilise quant à elle l'incertitude: ses bits quantiques, ou "qubits", peuvent exister à la fois dans un état de 1 et de 0 -- ce que les scientifiques appellent une superposition.

L'illustration la plus célèbre de superposition quantique est le chat de Schrödinger, une expérience théorique imaginée en 1935 par le physicien Erwin Schrödinger, selon laquelle un félin est enfermé dans une boîte avec un flacon de gaz mortel qui peut, ou non, se briser.

Tant que la boîte reste close, le chat est à la fois vivant et mort, puisqu'il est impossible de savoir ce qu'il en est vraiment. Mais une fois que l'on interfère avec l'état quantique de l'expérience en ouvrant la boîte pour en avoir le coeur net, l'incertitude prend fin.

Les ordinateurs quantiques utilisent cette incertitude pour effectuer simultanément de nombreux calculs qui semblent contradictoires. Comme s'ils pouvaient emprunter tous les chemins possibles dans un labyrinthe en même temps, au lieu de les essayer les uns après les autres.

La difficulté pour les ingénieurs est de faire en sorte que ces bits quantiques conservent leur superposition assez longtemps pour effectuer un calcul cohérent.



À la moindre interférence -- bruit, saleté, température inadéquate --, la superposition s'effondre et débouche sur une réponse aléatoire, probablement absurde.

L'ordinateur quantique que Google a présenté à la presse ressemble à un gâteau de mariage au style futuriste et renversé.

Chaque couche de métal et virage de ses fils électriques est plus froide que la précédente, jusqu'à finalement atteindre un refroidissement de 10 millikelvins (proche de -273°C) pour le processus, de la taille d'une paume de main.

Ce niveau de mercure tout proche du zéro absolu, la température la plus basse possible dans l'univers, est vital pour maintenir la supraconductivité -- la capacité de conduire parfaitement un courant électrique, sans aucune résistance -- indispensable à la machine de Google.

Si l'ordinateur seul n'arrive qu'à la taille d'une personne debout, l'équipement nécessaire pour le refroidir occupe donc une bonne partie de l'espace du laboratoire.

Mais... à quoi cela sert-il réellement? Ce domaine est encore à ses balbutiements, mais semble très promet-

teur pour le futur, selon Daniel Lidar, expert en systèmes quantiques à l'Université de Californie du Sud.

"Nous avons appris à ramper, mais nous sommes encore très loin d'apprendre à marcher, courir ou sauter", estime-t-il.

Pour arriver à maturité, le secteur devra parvenir à stabiliser la superposition quantique pour s'assurer que les calculs soient fiables.

Dans le futur, cette technologie pourrait par exemple servir à optimiser le trafic routier, un domaine diaboliquement compliqué pour les ordinateurs traditionnels vu le nombre de voitures en jeu -- qui sont autant de variables.

Avec un ordinateur quantique opérationnel, "on pourrait résoudre ce problème", explique M. Lidar.

Pour M. Lucero et ses collègues de Google, les possibilités futures valent bien une bonne prise de tête.

"La mécanique quantique est l'une des meilleures théories dont nous disposons aujourd'hui pour comprendre la nature. Cet ordinateur parle le langage de la nature", confie l'ingénieur.

"Si nous voulons résoudre ces problèmes si complexes, aider à sauver notre planète et notamment le changement climatique, alors il nous faut un ordinateur capable de faire exactement cela."

Recettes

Cornes de gazelle

Pour la pâte :

250 g de farine
2 c. à soupe d'eau de fleurs d'oranger
2 c. à soupe d'huile
1 c. à soupe de sucre glace
1/2 c. à café de sel
1 jaune d'œuf
10 à 12 cl d'eau

Pour la farce aux amandes :

650 g de pâte d'amande
1 c. à café de cannelle
2 c. à soupe d'eau de fleurs d'oranger
3 pincées de mastic pilé avec un peu de sucre (gomme arabique)
50 g de beurre

Préparation :

Dans un récipient, déposer la farine, le sel, l'huile, le sucre glace, le jaune d'œuf et l'eau de fleurs d'oranger.

Ajouter l'eau en travaillant le mélange pour obtenir une pâte homogène.

Pétrir la pâte pendant 10 mn pour la détendre et l'assouplir.

Diviser la pâte en boules et les envelopper de film alimentaire et les laisser reposer au moins 2 h pour bien détendre la pâte.

Dans un plat, mélanger la pâte d'amande avec le beurre, la cannelle, l'eau de fleurs d'oranger et le mastic pilé.

Étaler une boule de pâte sur un plan de travail légèrement fariné en une fine abaisse.

Déposer un doigt de pâte d'amande sur l'abaisse. Rabattre l'abaisse de pâte sur le doigt de pâte d'amande.

Pincer les bords et faire adhérer l'abaisse de



pâte à la pâte d'amande en lui donnant une forme de demi-lune. Découper la corne de gazelle à la roulette dentelée, recommencer jusqu'à épuisement des ingrédients. Déposer les cornes de gazelle sur une plaque tapissée de papier sulfurisé et les laisser reposer 12 h.

Enduire les cornes de gazelle d'huile et les piquer à l'aide d'une aiguille pour permettre à la vapeur de sortir pendant la cuisson.

Cuire les cornes de gazelle au four préchauffé à 180°C jusqu'à ce qu'elles prennent une couleur pâle.

Sortir les gâteaux du four et les laisser refroidir avant de les retirer de la plaque.

Après deux ans de baisse, hausse des suicides aux Etats-Unis

Le taux de suicide a augmenté en 2021 aux Etats-Unis, notamment chez les jeunes hommes, selon des données publiées par les autorités sanitaires vendredi, une hausse qui met un terme à une tendance à la baisse observée depuis deux ans.

Le nombre de suicides est passé d'environ 46.000 en 2020 à 47.650 en 2021, selon des chiffres préliminaires du Centre national des statistiques de santé américain.

Le taux de suicide pour 100.000 personnes est ainsi passé de 13,5 en 2020 à 14 l'année dernière (+4%). La hausse la plus importante a été enregistrée chez les jeunes hommes entre 15 et 24 ans (+8%).

En 2000, après une décennie de baisse, les Etats-Unis avaient enregistré un plus bas de 10 suicides pour 100.000 habitants.

L'un des facteurs ayant contribué avait été "l'avènement des traitements aidant à combattre le risque de suicide", a déclaré à l'AFP Jill Harkavy-Friedman, docteure à la Fondation américaine pour la prévention du suicide.

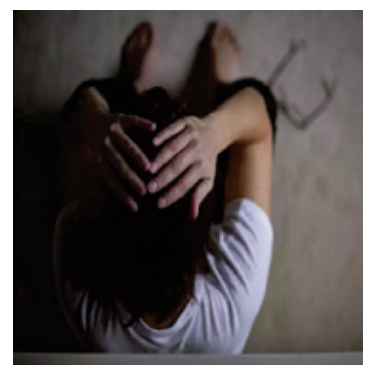
Mais le taux de suicide avait ensuite remonté de 35% jusqu'en 2018. Puis, en 2019 et 2020, il avait décliné d'environ 5%.

Selon Mme Harkavy-Friedman, ces récentes fluctuations sont difficiles à interpréter: "Nous devons regarder la tendance de long terme pour comprendre ce que les taux reflètent actuellement", a-t-elle jugé.

Le rôle de la pandémie de Covid-19, notamment, est complexe. Lors d'un tel événement, les proches peuvent avoir tendance à davantage se soutenir (ce qui peut aider à prévenir des suicides), sans que cela persiste dans la durée, souligne la Fondation.

Les suicides représentent la seconde cause de décès chez les 10-34 ans.

Les données de 2021 montrent par ailleurs que le



taux de suicide chez les hommes est quatre fois plus élevé que chez les femmes -- une tendance constante au fil des années.

Parmi les raisons avancées: un plus grand usage de moyens létaux, ou davantage de difficulté à demander de l'aide.

Ces données préliminaires ne livrent pas encore de détails concernant l'ethnicité ou les revenus des personnes décédées.

Récemment, les Etats-Unis ont mis en place une permanence téléphonique avec un numéro simple, à trois chiffres (988), pour les personnes en détresse.

"Nous avons identifié les secteurs permettant de toucher un maximum de personnes à risque", a par ailleurs souligné Jill Harkavy-Friedman. "Si nous pouvons faire en sorte que les hôpitaux, services d'urgence, détenteurs d'armes à feu et centres de détention se concentrent sur la prévention des suicides, alors nous devrions pouvoir les faire baisser."